

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA de Bejaïa
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des sciences de gestion

Mémoire fin de cycle

En vue d'obtention du diplôme de Master en Science de gestion

Option : Finance d'Entreprise

Thème

*Le Financement bancaire des investissements :
Cas de la BADR agence de KHERRATA*

Réalisé par :

M^r. SAIT Islem

M^r. SAYOUDI Yanis

Encadré par :

M^r. AMALOU.A.

Promotion 2020/2021

Remerciement

Au nom d'Allah le tout puissant, un grand merci lui revient pour nous avoir donnée la foi, la volonté, le courage et surtout, de nous avoir permis d'en arriver là ;

Nous tenons aussi à adresser nos vifs remerciement à notre encadreur monsieur AMALOU Abdelhafid qui par qui nous a permis de bénéficier de son encadrement, de nous avoir soutenu dans la réalisation de ce mémoire, ainsi pour ses efforts et du temps précieux qu'il nous consacré ;

Nous remercions également l'ensemble des enseignant qui ont assuré notre formation tout au long de notre cursus universitaire ;

Nous expriment également nos vifs remerciements à l'ensemble des personnels de la BADR Bejaïa ;

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui ont contribué à ce modeste travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail aux personnes les plus importantes de ma vie mon père et ma mère qui ont été présents pour moi pendant tout mon cursus et ma vie, mais surtout qui ont toujours su trouver les mots qui m'encourageaient et qui me poussaient à aller de l'avant.

A ma grand-mère et mon grand-père les pressons les plus idéale dans ce monde.

A mon cher frère : Sammy

A ma chères sœurs : Riham

A mes chers amis et toute ma famille

A mes camarades de promotion 2020/2021

Ainsi qu'à tous qui me sont chers.

Merci à tous

ISLEM

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents

A mes sœurs et mes frères

Et toute ma famille

A tous mes amis(es)

A mon binôme ISLEM

A tous ceux qui ont contribué à ma réussite

De près ou de loin.

Yanis

Liste des abréviations

ALP	Agence Locale d'Exploitation
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement
BNA	Banque Nationale d'Algérie
BFR	Besoin en Fond Roulement
BOAL	Bulletin Officiel des Annonces Légales
CA	Chiffre d'Affaire
CI	Centrale des Impayés
CAF	Capacité d'Autofinancement
CCP	Compte Courant Postal
DRA	Délai de Récupération Actualisé
DGA	Direction Générale Adjointe
DGCRB	Direction Générale du Crédit et de la Réglementation
DRV	Durée de Vie de projets
DR	Délai de Récupération
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ED	Emplois Durables
FRNG	Fond de Roulement Net Global
FNT	Tableau des Flux Net de Trésorerie
FR	Fonds de Roulement
IP	Indice de Profitabilité
MP	Marge de Production
PV	Procès-Verbal
PE	Production de l'Exercice
PDG	Président Directeur Général
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Project Management Institute
RS	Ressources Stables

RCAI	Résultat Courant Avant Impôts
RE	Résultat d'Explication
RN	Résultat Net
SIG	Soldes Intermédiaires de Gestion
SPA	Société Par Action
SWIFT	Society For World wide Interbank Financial
TR	Trésorerie
TRI	Taux de Rentabilité Interne
TCR	Tableau de Compte de Résultat
TN	Trésorier Net
VR	Valeur Résiduelle
VAN	Valeur Actuelle Net
VRI	Valeur Résiduelle de l'Investissement

SOMMAIRE

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Généralité sur les banque l'Investissements et les crédits.....	03
Section 1 : généralité sur les banques	03
Section 2 : Notion générale sur l'investissement.....	07
Section 3 : la notion du crédit	12
Chapitre II : Montage d'un dossier de crédit d'investissement	23
Section 1 : Evaluation de la demande d'un crédit d'investissement.....	23
Section 2 : Analyse financier d'un crédit d'investissement	29
Section 3 : Les risques et les garanties associés à un crédit d'investissement.....	47
Chapitre III : Etude et montage d'un dossier de crédit d'investissement	
Au sein de la BADR.....	53
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	53
Section2 : Financement d'un projet d'investissement par la BADR	63
Conclusion générale	84
Bibliographie.....	85
Annexe	89
Liste des tableaux	90
Liste des figures et schémas	92
Table des matières	

Introduction générale

Introduction

Dans toute économie, les banques sont investies d'un rôle capital, en ce qu'elles sont considérées comme le bailleur des fonds dont elle a besoin une entreprise. En Algérie, ce rôle est beaucoup plus accentué, où les entreprise se retournent systématiquement aux banques afin de satisfaire leurs besoin en financement, vu l'état embryonnaire du marché financier.

Les banques proposent plusieurs services, dont le plus important est l'octroi de crédit à cause de sa contribution dans le produit net bancaire. Les crédits sont de plusieurs types, chacun répond à un besoin spécifique au financement. En Algérie, le crédit le plus répondu, en termes de son octroi, est le crédit à moyen et long terme, représentant plus de 75% de l'ensemble des crédits distribués.

Les crédits d'investissement sont destinés à financer les projets d'investissement, qui concrétisent les entreprises dans le but de développer leurs activités, or, la réalisation de ceux-ci, nécessitera des montants substantiels et des durées considérables. Acet effet, le crédit d'investissement est considéré, d'un point de vue bancaire, comme le plus exposé aux risques de défaut de l'emprunteur. Afin de prémunir contre ce risque, les banques ont mis en place un ensemble de procédures enchainées examinant la probabilité de défaillance du demandeur de crédit, ils constituent ainsi un processus, dit processus d'octroi de crédit d'investissement.

Le processus d'octroi de crédit d'investissement, basé sur une analyse économique et financière détaillée de l'entreprise postulante, est indispensable pour la prise de la décision d'octroi ou de refus d'un crédit. Car cette décision peut mettre la banque en difficulté, si elle n'est pas prise sur la base des indicateurs fiables. En outre, une bonne gestion de crédit commence par l'étude de la demande de crédit afin d'éviter à la banque une prise excessive de risque. Ce travail, va tenter de mettre en lumière le processus de financement bancaire d'un crédit d'investissement dans une banque algérienne, cas de la BADR agence (360) de KHERRATA.

Dans le but d'expliquer ce long processus, nous allons essayer de répondre tout au long de ce travail à la problématique suivante :

« Quelle est le processus adopté par la banque BADR lors du traitement d'un dossier de crédit d'investissement ? »

Pour mieux développer la problématique énoncée auparavant, il serait nécessaire de répondre aux questions secondaires suivantes :

- Comment évaluer un projet d'investissement avant de le réaliser ?
- Quelles sont les étapes d'étude d'un crédit d'investissement au niveau de la BADR ?
- Quelles sont les différents risques liés à un crédit d'investissement ?

Pour répondre à ces questions, nous avons émis les hypothèses suivante :

- L'étude d'un projet d'investissement se fait en prenant en considération ses aspects techniques, économiques et financiers, tout en se basant sur certains critères.
- La banque finance un projet d'investissement une fois sa rentabilité est vérifiée.

Pour bien mener cette étude, nous avons adopté une méthodologie de recherche basée sur le recueil d'information et des données nécessaires en s'appuyant la technique documentaire par la consultation d'un certains nombres d'ouvrages, des mémoires, ainsi que des sites internet. De plus, nous avons réalisé un stage pratique au sein de la banque d'agriculture et de développement rural, celle-ci nous a permis de connaître les procédures et les différentes étapes essentielles dans l'octroi d'un dossier de crédit d'investissement.

Notre travail est structuré autour de trois chapitres :

- Le premier traitera le cadre théorique en mettant en évidence certaines définitions et concepts de base sur les banques, les investissements et les crédits.
- Le deuxième chapitre sera réservé à la constitution, à l'étude et à l'analyse d'une demande de crédit d'investissement ainsi que les risques et les garanties.
- Le troisième et dernier chapitre, qui constitue notre cas pratique, est consacré à l'étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la banque BADR agence (360) de KHERRATA.

Chapitre I

Chapitre 01 : Généralité sur les banque l'investissement et le crédit

En tant qu'intermédiaire financier, au cœur du système de financement de l'économie, la banque est sollicitée par plusieurs acteurs afin d'obtenir des fonds pour acquérir un bien ou un actif qu'il n'ont pas les moyens de financer par leurs seuls fonds propres.

Ce chapitre est structuré en trois sections :

- La première est consacrée à la description de la banque ;
- La deuxième explique les investissements ;
- La troisième réservée pour les crédits et plus particulièrement le crédit d'investissement.

Section 01 : Généralités sur les banques

La banque est une entreprise ou établissement financier. C'est un intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux, cette dernière met des guichets à la disposition du public afin de recevoir des dépôts et accorder des crédits, on peut considérer la banque comme un établissement qui pratique le commerce de l'argent, autrement dit se procure de l'argent à certaines conditions et le revend plus cher, en jouant sur le coût du crédit ou la rémunération du capital¹.

Dans cette section, nous donnons d'abord la définition de la banque, ensuite nous présentons ses différents types et à la fin son rôle.

1.1 Définition de la banque

Selon J.V. Capal et O. Garnier « la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque) et leur accorde des prêts ».²

en Algérie, aux termes des articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, complétant et modifiant la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit,

¹ NAIT ABDALLAH T, OUANECHÉ L, « Essai d'analyse de l'impact de la diversification des revenus sur la rentabilité des banques, mémoire de master, Université de Tizi-Ouzou, 2017, P.7.

² CAPAL J.V., GARNIER O., « Dictionnaire d'économie et de science sociale » Édition Hatier, Paris, P.20.

sont considérées comme banque tout personne morale qui ont pour profession habituelle les opération se banque qui sont³ :

- ✓ La collecte des fonds publics ;
- ✓ L'octroi des crédits ;
- ✓ La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

En plus de ces opérations, les banques doivent financer l'économie par l'exécution des opérations connexes à condition que ces opérations auxiliaires ne dépassent pas le principal. Ces opérations connexes portent essentiellement sur des titres de l'or et des devises étrangères.

1.2 Les différents types de banque

Les banques ont chacune un business model propre. On distingue la banque de dépôts, ou banque commerciale, la banque d'investissement, la banque centrale, la banque d'affaires et la banque universelle.⁴

1.2.1. La banque centrale

La banque centrale est une institution financière qui, au sein d'un système bancaire hiérarchisé, assure la fonction de prêteur en dernier ressort, conduit la politique monétaire et exerce des fonctions de régulation du système financier.⁵

1.2.2. La banque de dépôt

Les banques de dépôt (ou banque de détail) ont en principe comme principale activité la gestion des comptes courants et l'octroi de crédit à court terme (découvert bancaire, escompte d'effet de commerce, etc...). Les banques de dépôt ont donc de ressources courtes et des emplois courts et de ce fait elles supportent des risques limités. Elles jouent un rôle important dans la création et la gestion des moyens de paiement.⁶

³ BOUYAKOUB F., « L'entreprise et son financement bancaire », Edition CASBAH, Alger, 2000, P.22.

⁴ IDIR H., « le financement bancaire des investissement », mémoire de master en science de gestion, option : Finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2020, P.4.

⁵ Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, « Dictionnaire des sciences économiques », Edition Mehdi, Algérie, 2013, p.200.

⁶ Idem, P.24.

1.2.3. La banque d'affaires

Une banque d'affaire est une banque qui se spécialise dans la gestion de l'épargne longue et dans l'emploi de ses ressources pour des placements longs (prise de participation dans des entreprises, actifs immobiliers et fonciers, etc...).⁷

1.2.4. La banque universelle

Une banque universelle est une banque qui offre à sa clientèle l'ensemble des services bancaires : services liés à l'activité de banque de dépôt (gestion des comptes courants, crédit de Trésorière) comme à l'activité de banque d'affaires (prise de participation, gestion de patrimoine).⁸

1.2.5. Les banques d'investissement

Les banques d'investissement sont, également, appelées banque de moyen et long terme. Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans⁹. Leur activité consiste à accorder des crédits dont la durée est supérieure à deux ans, elles ne peuvent recevoir de dépôt qu'avec l'autorisation de la commission de contrôle des banques pour une même durée.¹⁰

1.3. Le rôle des banques

Les intermédiaires financiers, et plus particulièrement les banques, remplissent des rôles irremplaçables dans l'allocation des ressources, elles jouent un rôle majeur dans la gestion des finances de leur client (particuliers et entreprise) en leur servant de dépôts d'argent ou en leur procurant des crédits. Les principaux rôles de la banque sont :¹¹

1.3.1. La banque trait de l'information

Les intermédiaires financiers internalisent les coûts de transaction liés aux recouvrements Information et soutien des prêteurs et emprunteurs sur le marché des capitaux, Il se forge une véritable compétence en informatique. sur le marché Les coûts de transaction comprennent la collecte dès Les gains et les risques liés à l'émission de titres, puis le suivi du comportement de l'émetteur L'emprunteur, c'est un problème, convaincre le prêteur et lui fournir les informations

⁷ Idem, P.24.

⁸ Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, op.cit., p.25.

⁹ BILESM, LEURIONR et RIVAUDJ, « L'Essentiel sur L'économie » 4^{ème} Edition BERTI, Alger, 2007, P.158.

¹⁰ BOURNINE C. et TEKAMERA Z., « Financement bancaire d'un crédit d'investissement. Cas BADR », mémoire de master en science de gestion, option : Finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2018, P.4.

¹¹ COUSSERGUES S., « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie » 7^{ème} édition Gautier bordeaux, Paris, 2013, P.6-8.

dont il a besoin Lorsqu'il ne souhaite pas les divulguer, il doit le faire rapidement et de manière fiable. Dans ces Sous certaines conditions, l'intervention bancaire est utile de plusieurs manière.

Les banques ne divulguent pas cette information, elles la conservent pour elle-même et l'utilisent pour affiner leur connaissance des clients et pour leur vendre le produit dont ils ont besoin. On observera que les clients sont avertis du non divulgation de l'information les concernant et que cela les incite à révéler à leur banquier tous les données à la bonne marche de leur relation.

1.3.2. L'expertise de la banque en matière d'évaluation et suivi des risques

Les banques ont développés une véritable expertise dans l'évaluation et le suivi du risque de crédit qu'elles mettent au service des agents à capacité de financement. Elles maîtrisent tous les outils d'analyse du risque de crédits, elles savent rédiger des contrats de crédits avec des clauses incitant les emprunteurs à honorer leurs engagements et assortis de prises de garantie, elles assurent le suivi quotidien des dossiers de crédit et prennent les mesures nécessaires en cas de défaillance de la contrepartie, ce que des prêteurs non qualifiés ne sont pas en mesure de faire. Enfin, la banque assume directement le risque de crédits qu'elle gère grâce à la division des risques.

1.3.3. La banque et l'assurance de liquidité

Les contrats de dépôts comme ceux de crédit fournissent aux clients une assurance de liquidité¹²

1.3.3.1. Les dépôt bancaires

Les ménages font preuve d'une préférence pour la liquidité et d'une aversion plus ou moins manifeste pour le risque. Le dépôt bancaire est un actif parfaitement liquide, divisible en unités de faibles montants, il est accepté par tous comme moyen de paiement d'autant plus qu'il a associé des modes de transfert commodes comme le chèque, le virement ou le paiement par carte bancaire. Des systèmes de compensation assurent la transférabilité entre banque des dépôts collectés. Enfin, ces actifs présentent un risque en capital faible et ne se manifestant qu'en cas de faillite de l'établissement de crédit.¹³

¹² COUSSERGUES S., « Gestion de La banque du diagnostic à la stratégie » 7^{ème} édition, Gautier bordeaux Paris 2013, P.6-7.

¹³ Idem, P.7.

1.3.3.2. Les crédit bancaires

Le contrat de crédit garantit à l'emprunteur une fourniture immédiate de liquidités pour engager sans délai des dépenses. Ainsi, c'est l'imperfection des marchés qui explique l'existence d'intermédiaires financiers et la spécificité de l'un d'eux, la banque, qui réduit les couts et l'incertitude en transformant l'information et les risques en liquidité.¹⁴

Schéma N° 01 : Le rôle de la banque



Source : Darmon. O., « stratégie bancaires et gestion de bilan » Edition Economisa. Paris, 1998, P.45.

Section 02 : Notion générale sur l'investissement

Pour l'entreprise, investir c'est consentir à décaisser aujourd'hui un certain montant avec l'espoir d'encaisser ultérieurement, sur plusieurs exercice, des sommes plus importantes permettant d'augmenter ainsi la valeur de l'entreprise, et par suit, bien entendu, le patrimoine des propriétaires.

Pour appréhender la notion d'investissement, nous allons rappeler dans cette section les différentes définitions, les classifications et la nature de l'investissement.

2.1. Définition de l'investissement

Il existe plusieurs définitions de l'investissement en tenant compte du contexte dans lequel on est placé : financier, comptable, économique et gestionnaire. L'investissement consiste pour une entreprise « à engager durablement des capitaux sous des formes diverses (matériels ou immatériels) dans l'espoir d'en obtenir un retour satisfaisant étant donné les risque assumés¹⁵ » cette définition, souligne le caractère durable voire irréversible de la dépense, la diversité des investissements et leur caractère intrinsèquement risqué.

¹⁴ Idem, P.8.

¹⁵ RIVET A., « Gestion financière, analyse et politique financière de l'entreprise » Edition Ellipses, paris, 2003, P.133.

2.1.1. Définition financière de l'investissement

Un investissement consistera sur « un engagement durable de capitale réalisé en vue de dégager des flux financiers que l'on espère être positifs dans le temps. Les investissements sont différents en fonction de plusieurs caractéristiques :

- L'investissement et la représentation que l'on en fait ;
- Le bien investi qui peut être de nature très différent ;
- Les objectifs de l'investissement ;

2.1.2. Définition comptable de l'investissement

L'investissement est l'ensemble des biens et des services acquis par les agents économique au cours d'une période donné pour produire ultérieurement d'autre bien et service¹⁶.

2.1.3. Définition économique de l'investissement

Selon Massé (1968), l'investissement consiste sur l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine à laquelle on renonce contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi et le support¹⁷.

2.1.4. Définition gestionnaire de l'investissement

C'est un acte de gestion qui va au-delà des simple immobilisations figurant à l'actif du bilan (terrain, immeuble machine, brevets, fonds de commerce, titre de participation, etc.) puisqu'il concerne également, la formation et le perfectionnement du personnel, étude et recherches, les frais de démarrage, la publicité, etc.¹⁸

2.2. Classification des investissements

Il est difficile de classer l'investissement par type du fait que la problématique de l'investissement n'est pas la même selon les secteurs, la taille et la structure de l'entreprise, la nature et la durée de vie attendue des projets¹⁹.

¹⁶ AIS F. et BENOUCANE R., «Evaluation financière d'un projet d'investissement », mémoire fin de cycle, cas SPA générale emballage, université Abderrahmane mira de Bejaia, 2016, P.4.

¹⁷ Massé P., « le choix des investissements, critères et méthodes », DUNOD, paris, 1968, P .12.

¹⁸ MANSOURI et HARMOUN, « choix des projets d'investissement » Mémoire fin de cycle, MBEF, 2008, P.7.

¹⁹ F.X SIMON et M.TRABELSI, Préparer et défendre un projet d'investissement, Edition DUNOD, paris 2005, P43.

2.2.1. La classification selon la nature

On peut distinguer trois formes de l'investissement :

- A. Les investissements corporels** : sont des actifs physiques qui viennent en augmentation du patrimoine de l'entreprise.
- B. Les investissements incorporels** : ils sont constitués d'actifs incorporels tels que les fonds de commerce, les brevets, les dépenses pour la formation personnelle, pour la publicité ou encore pour l'étude ou la recherche.
- C. Les investissements financiers** : ils prennent la forme de prêts à long terme ou d'achat de titre de participation.

2.2.2. Classification selon l'objectif

Un investissement est le moyen d'atteindre un objectif que l'on s'est fixé, celui-ci pouvant être accessible ou ambitieux, concernant le futur proche ou le long terme. Tout une palette d'objectifs et donc envisageable entre ces extrêmes et l'on peut procéder à une typologie des investissements en se fondant sur l'objet visé²⁰.

A. Les investissements obligatoires

Il s'agit d'un type d'investissement qui n'a pas de but lucratif, mais de servir l'intérêt public. En effet, ces investissements s'effectuent en dehors de l'activité normale de l'entreprise. A ce niveau on distingue :

- ✓ Les obligations légales, par exemple l'épuration des eaux usées avant rejet à la rivière.
- ✓ Les obligations sociales, par exemple création d'un restaurant collectif pour l'entreprise.
- ✓ Nécessité matérielle : création des locaux administratifs.

B. Investissement de renouvellement ou de remplacement

Il désigne le projet dont l'objectif prioritaire est de permettre le renouvellement des équipements en place²¹. Ce sont les investissements les plus fréquents et les plus simple à réaliser, car il s'agit de remplacer un bien de production par un autre bien en raison du phénomène de l'usure. L'objet étant ici, le maintien du potentiel de l'entreprise.

²⁰ F. SIMON et M. TRABELSI, Op.cit., P.43

²¹ KOEHL.J, « les choix d'investissement », EDITOIN DUNOD, France, 2003, P.12.

C. Investissement de productivité et de modernisation

Il désigne des investissements réalisés pour réduire les coûts de production et d'améliorer les rendements. Ces projets peuvent prendre des formes très diverses : nouveaux équipements, nouveaux procédés de fabrication ou nouvelle organisation de production²²

D. Investissement de rentabilité

Il s'agit de procéder à un investissement pour faire face au problème de l'archivage, d'organisation du travail, en suivant l'évolution technologique.

E. Investissement de capacité

Il s'agit de tout investissement de tout investissement ayant pour but d'augmenter et d'accroître, dans des proportions importantes la capacité de production de l'entreprise²³.

F. Investissement d'innovation ou de diversification

Ce sont les investissements qui entraînent une modification plus profonde de la situation actuelle de l'entreprise. Ils permettent à l'entreprise d'accéder et de développer une ou plusieurs activités nouvelles, ils répondent à la volonté de se déployer sur de nouveaux marchés²⁴.

2.2.3. Classification selon les durées

Selon les durées nous distinguons trois types d'investissement :

- ✓ L'investissement à court terme : ce sont les investissements dont la durée de vie est inférieure à une année (moins un an), ce type d'investissement dépend bien évidemment de l'investissement lui-même : souhaite-t-il pouvoir récupérer son investissement dans un délai court.
- ✓ L'investissement à moyen terme : ce sont les investissements dont la durée de vie varie entre 2 et 7 ans, elle concerne les équipements légers (moyen de transport...)
- ✓ L'investissement à long terme : ce sont les projets dont la durée est longue de 7 ans à plus. La détermination de la durée de vie de ce type d'investissement est très difficile, car plus on s'éloigne dans le temps plus la prévision devient incertaine. Cette durée de vie concerne l'investissement lourd.

²² Idem, P13.

²³ Idem.

²⁴ Idem.

2.3. Les caractéristiques d'investissement

Avent de procéder à l'étude de la rentabilité économique et financière, il est nécessaire d'identifier les principale caractéristiques de l'investissement, et ce quelle que soit la nature de celui-ci, on distingue :

2.3.1. La capitale investie

En analyse financier, le terme de capitale investi est utilisé pour désigner l'ensemble des actifs mise en over par une entreprise. Cet ensemble et composé des immobilisations est du BFR d'exploitation.

2.3.2. Les recettes nettes (Cash-flows nets)

Ce sont les excédents des recettes sur les dépenses qui peuvent être rattaché à un investissement. Nous entendons ici, par cash-flows, le solde des encaissements et des décaissement qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement en ignorant les remboursement en capital, les frais financiers et les dividendes ainsi que la déductibilité fiscale éventuelle de ces deux derniers élément. Les cash-flows sont calculés à partie des bénéfices nets d'impôt est ce calculent de la manière suivent²⁵.

$$\text{Cash-flows} = \text{Résultat Net} + \text{Dotation aux amortissements}$$

2.3.3. La valeur résiduelle

A l'issue de l'utilisation de certains nombres d'immobilisation, ces derniers conservent une valeur vénale il s'agit des terrains, du matériel véhicules et qui peuvent être revendu, il convient de tenir compte de cette valeur résiduelle corrigée de l'incidence fiscal de la cession (impôt sur les plus-values) à imputer comme flux positif à la dernier de la durée de vie de l'investissement.

2.3.4. La durée de vie de projet

La durée de vie de projet et la durée de vie économique de l'investissement à réaliser permettra d'obtenir les revenus financiers. Si la durée de vie de projet et difficile à prévoir, on lui substitue la durée d'amortissement de l'équipement principal du projet.

²⁵ BARRAU J.et Délaya, « Gestion financière », DUNOD, Paris, 1991, P.316.

2.4. Les objectifs d'un projet d'investissement

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être d'ordre stratégique ou opérationnel.

2.4.1. Les objectifs d'ordre stratégique

C'est un ensemble des objectifs qui relève généralement de la sphère stratégique. Il peut faire l'objet d'exploitation, de modernisation, d'indépendance,...etc. la coordination et la hiérarchisation de ces objectifs permettront la définition de la stratégie afférente à l'investissement.

2.4.2.

Les objectifs d'ordre opérationnel se situent au niveau technique, on peut citer trois objectifs essentiels d'un projet d'investissement :

A. Objectif de cout

Tout projet d'investissement peut avoir comme principale objectif la maîtrise du facteur temps, satisfaire une demande apparue dernièrement sur le marché dans le meilleurs, afin d'acquérir un avantage concurrentiel.

B. Objectif du temps

Il est clair qu'avoir un avantage compétitif, il faut maîtriser le facteur temps. En effet dans un marché concurrentiel, les parts reviennent à ceux qui sont en veille et en réactivité.

C. Objectifs de qualité

Les responsables et les décideurs doivent garantir un certain niveau de qualité indispensable à la perfection de la qualité demandée.

Section 03 : La notion de crédit

Tout entreprise, à un moment donné de son existence, se trouve confrontée à un besoin de financement et ce dernier se fait le plus souvent en ayant recours aux crédits bancaire, ces crédits des biens qui par leur fonctionnement vont générer les fonds nécessaires à leurs remboursements, la durée de cet emprunt peut varier selon le projet à financer.

Dans cette section nous essayerons de définir la notion de crédit et de mettre en évidence les différents types de crédit accordés par les banques, ainsi que Les caractéristiques du crédit bancaire.

3.1. Définition du crédit

« Faire crédit c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien, ou bien équivalent sera restitué dans un certain délai le plus souvent avec la rémunération du service rendu et du danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service²⁶ »

Sur la base de cette définition, nous pouvons mettre en évidence, le contenu principal la base du concept de crédit, à savoir l'engagement de confiance, de temps, et la promesse de remboursement.

3.2. Les différent type de crédit

Il existe plusieurs types de crédits, nous citons :

3.2.1. Les crédit d'exploitation

Le crédit d'exploitation permettent aux entreprise de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en financement l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisables. Ils servent généralement, à lui procurer des liquidités ; de façon à pouvoir assurer des paiements à court terme, dans l'attente de recouvrement de créance facturée. Ces liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitation peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir.²⁷

3.2.1.1. Les crédit par caisse

Les crédits par caisse sont considérés comme crédit à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme, on distingue entre²⁸

A Les crédits par caisse globaux

Généralement, les crédits par caisse globaux ne sont pas liés au financement d'un poste actif ou d'une opération particulière, c'est-à-dire ils sont destinés à financer globalement les actifs circulants du bilan, c'est de là qu'ils ont leurs qualification ils se répartissent en :

²⁶ G PETIT-DUTAILLIS., « Le risque du crédit bancaire ».

²⁷ BERTE- ROLLAND L., « Principe de technique bancaire », Edition DUNOD, Paris, 2008, P286.

²⁸ BERNET- ROLLAND L. (2008), op, cit . P.287.

❖ **La facilité de caisse**

Elle finance des décalages de trésorerie de court terme durée entre les dépenses et les recettes liées au cycle d'exploitation, l'avance en compte consentie par le banquier est remboursée par le simple feu des rentrées prévues²⁹

❖ **La découverte bancaire**

A la différence de la facilité de caisse, le découvert est une avance de trésorerie permanent. Le banquier accorde ce type de concours lorsque sa durée est estimée de façon augmentée et limitée dans le temps, la durée est limitée à un (1an) au maximum éventuellement renouvelable³⁰.

❖ **Le crédit compagne**

Le crédit de compagne est accordé dans le cas où les cycles de fabrication et : ou de vente de l'entreprise sont saisonniers, les recettes sont concentrées sur une très court période de l'année, alors que pour les dépenses, elles s'attendent tout au long de l'exercice

❖ **Le crédit relais**

Le crédit relais également appelé « crédit soudure » est destiné à permettre à une entreprise d'anticiper une entrée de fonds à provenir soit de la cession d'un bien (immeuble ou fonds de commerce), soit d'une opération financière (augmentation du capital ou décalage d'un emprunt obligataire). C'est une forme de découvert qui anticipe une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis³¹.

B Les crédits par caisse spécifiques

Ils sont destinés à financer des postes spécifiques de l'actif circulant, on peut distinguer :

❖ **L'avance sur marchandise**

L'avance sur marchandise est un crédit par caisse qui finance un stock. C'est un financement garanti des marchandises remises en gage au banquier.³² C'est une technique de crédit qui consiste pour la banque à accorder une avance sur les marchandises détenues par l'entreprise aux niveaux des magazines généraux (qui sont placés sous contrôle de l'état).

²⁹ MEYSSONNIER F., « Banque, mode d'emploi », Edition EYROLLES, Paris, 1992, P.105.

³⁰ Idem, P.109.

³¹ BOUYAKOUB F., « L'entreprise et son financement bancaire », Edition CASBAH, Alger, 2000, P.17.

³² BOUYAKOUB F. (2000), op. Cit, P .237.

❖ **Avance de marché public**

Les marchés public son des contrats passé entre l'état, les collectivités publiques, les établissements publiques, les établissements publics à caractère administratif et les entrepreneurs ou les fournisseurs en vue de l'exécution de travaux ou la livraison de travaux.³³

❖ **L'escompte commercial**

L'escompte et un crédit à court terme, accordé par une banque, contre le transfert de propriété de créance négociable (effet de commerce). L'entreprise reçoit en échange de ces effets de commerce une somme correspondant au nominal diminué du montant des agios (intérêts du prêt + commission) prélevés par la banque.³⁴

❖ **Avances sur factures**

L'avance sur facture est destinée à mobiliser le poste client des entreprises qui travaillent avec des administrations. Dans ce cas, la banque doit assurer l'exigibilité de la créance et la solvabilité de l'entreprise.

❖ **L'affacturage**

L'affacturage est défini comme étant « un contrat par lequel un établissement de crédit spécialisé, appelé factor, achète les créances détenues par un fournisseur, appelé vendeur, sur ses clients appelés acheteur ou bénéficiaires de services et ce moyennant rémunération.³⁵

3.2.1.2. Les crédit par signature

L'engagement par signature désigne l'engagement pris par la banque d'intervenir en se portant caution lors d'une opération déterminée par cette intervention, la banque se substituera au débiteur cautionné si celui-ci venait à ne pas respecter ses engagements³⁶.

Il existe plusieurs types de crédits par signature, à savoir :

- ❖ **L'aval** : Au sens de l'article 409 du code de commerce, l'aval est un « engagement fourni par un tiers (la banque) qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance, généralement, un effet de commerce. L'aval peut être donné sur le titre ou sur un acte séparé »³⁷

³³ KHALED S. et MESSALI K., « Financement Bancaire des Investissement. Cas Société général », mémoire de master en science de gestion, option : comptabilité et audit, Université de Bejaïa, 2018, P.9.

³⁴ BRESSY et C.KONKUYT, « économie d'entreprise », Edition DALLOZ, Paris, 2002, P.251.

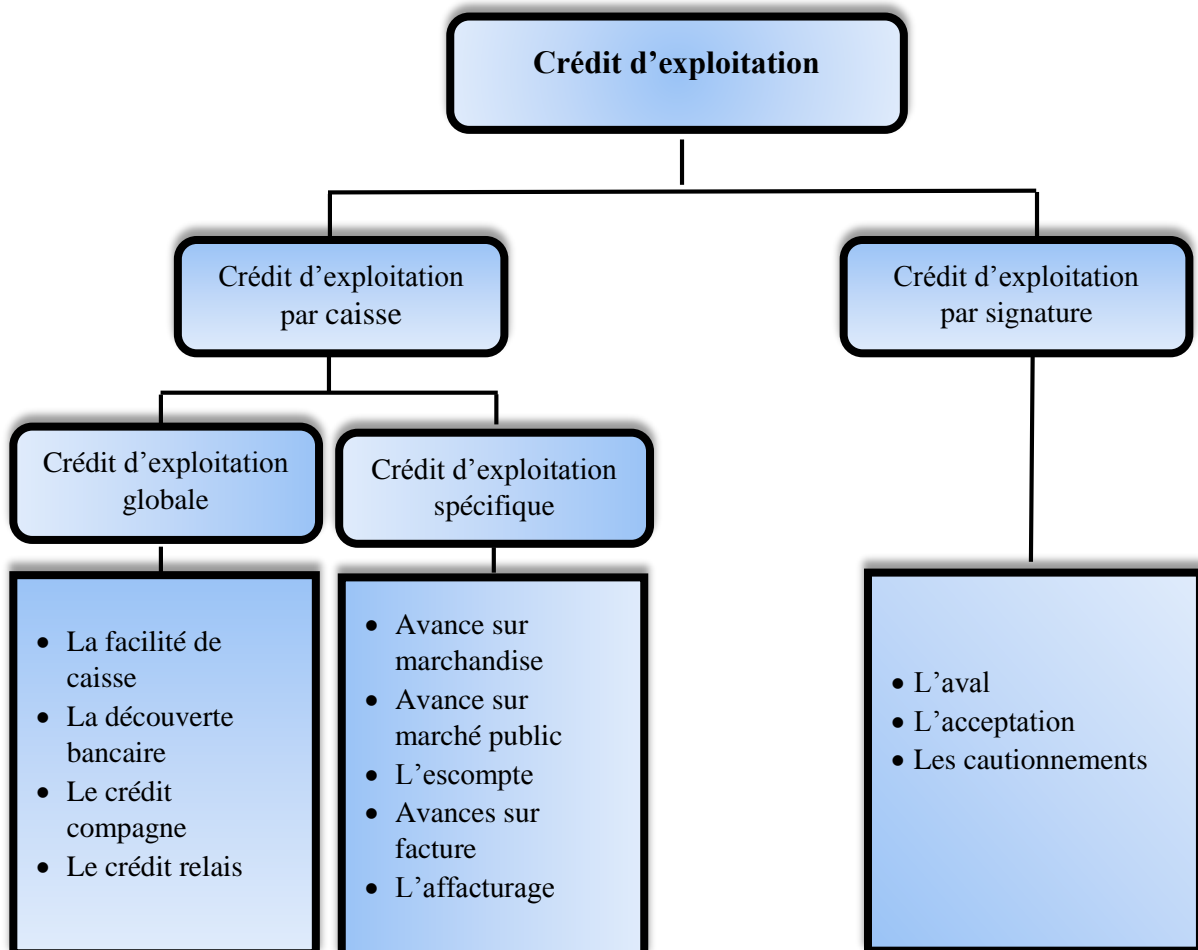
³⁵ BERNET- ROLLAND L. (2008), op, Cit. P.305.

³⁶ Hutin H., « Toute la finance », édition Organisation, 2005, p 454.

³⁷ L'article 409 du code de commerce

- ❖ **L'acceptation** : c'est l'engagement d'une banque à honore le paiement d'un effet de commerce à son échéance, au contraire de l'aval. Le banquier dans ce cas devient le principal obligé vis-à-vis du créancier.³⁸
- ❖ **Les cautionnements** : c'est l'engagement par signature de la part d'un banquier sur un acte appelé contrat de cautionnement, de payer pour le débiteur si, celui-ci s'avérait défaillant. Les cautionnements délivrés par une banque sont solidaires, c'est-à-dire qu'ils offrent au créancier l'avantage de poursuivre à la fois le débiteur principale et la caution (banque) ou seulement l'un des deux. Le but recherché par le client dans ce type de crédit est de déferer le paiement, et encore d'éviter un versement de fonds immédiat ou d'accélérer un rentré de fonds.

Schéma N°2 : le crédit d'exploitation



Source : Etablie par nos soins.

³⁸ BENATSOU D. et ZAIDI S, « le financement bancaire d'un crédit immobilier cas de la BNA », mémoire de master en science de gestion, option : finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2018, P.11.

3.2.2. Les crédit d'investissement

Un crédit d'investissement est un crédit appelé à financer la partie haute du bilan au l'actif immobilisé. Le remboursement de ce crédit ne peut être assuré que par les bénéfices. Toutefois, quel que soit l'objet de l'investissement (renouvellement, extension, création) le financement par concours bancaires peut se faire selon la durée, sous deux formes, les crédits à moyen terme (C.M.T) et crédit à long terme (C.L.T). De plus, il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise de louer des investissements, ou même de les acquérir par la suite, c'est le crédit-bail ou le « leasing », que nous développerons par la suite.

3.2.2.1. Les crédit à moyen terme

C'est un crédit à moyen terme il est inséré entre court terme et long terme, à partir du moment où le besoin s'est fait sentir d'un allongement du court terme ou du raccourciment du long terme. Il finance principalement les installations légères, dont la durée d'amortissement n'excède pas les 7 ans, Selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, le crédit à moyen terme sont réescomptable auprès de la banque d'Algérie pour une période ne dépasse pas 3 ans. Il existe trois (3) type de crédit à moyen terme pour le banquier à savoir :³⁹

➤ Le crédit moyen terme réescomptable

C'est la forme de crédit la plus utilisé au sein des banques algériennes, car elle leur permet de reconstituer la trésorerie décaissée à l'occasion de la réalisation du crédit, et ce en réescomptant, auprès de la banque d'Algérie, le billet à ordre souscrit par l'investisseur (emprunteur).

Les crédits à moyen terme doivent avoir l'un des objets suivant :

- Dévalement des moyens de production ;
- Financement d'exploitation ;
- Construction d'immeubles d'habitation ;

➤ Le crédit moyen terme mobilisable

Pour ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque d'Algérie, mais le mobiliser sur le marché financier, mais le mobiliser sur le marché financier, l'opération de mobilisation consiste pour le banquier à retrouver auprès d'un organisme mobilisateur, la disponibilité des sommes qu'il a prêtées à son débiteur sur la base du papier constatant sa créance sur ce dernier.

³⁹ BOUYAKOUB F. (2000), op. Cit, P .253

➤ **Le crédit moyen terme non mobilisable**

Le CMT est dit non mobilisable, lorsque le billet à ordre souscrit par l'emprunteur est considéré comme une reconnaissance de dette et non comme instrument comptable.

Ce type de crédit va engendrer un gêne dans la trésorerie de la banque, à cet effet, sa rémunération est plus coûteuse que les autres types de CMT.

3.2.2.2. Les crédits à long terme

Le crédit à long terme est un crédit destiné à financer les immobilisations lourdes en particulier les constructions (hôtels, usines, etc...) dont la durée d'amortissement est supérieure à sept ans. Leurs durées comprises entre huit et vingt ans, ils sont distribués par les banques et les institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme provenant principalement d'emprunts obligataires. La banque joue un rôle de relais, et dans certains cas, elle participe au risque avec l'établissement prêteur.

3.2.2.3. Le crédit-bail (leasing)

Le crédit-bail « est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle un établissement de crédit acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat.

Ce n'est pas une vente à tempérament, car l'utilisateur n'est pas propriétaire du bien financé.

Ce n'est pas une simple location, car le locataire dispose d'une faculté de rachat.

Ce n'est pas une location-vente, car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai ». ⁴⁰

Les formes principales de crédit-bail ⁴¹ :

A. Crédit-bail mobilier

Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participer à la productivité de l'entreprise ; il ne peut s'appliquer aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques. Il est distribué par des sociétés

⁴⁰ BERNT- ROLLAND L, « Principe de technique bancaire », 27^{ème} Edition DUNOD, Paris, 2015, P.368.

⁴¹ BERNET- ROLLAND L. (2015), op, cit . P.368.

spécialisées filiales de banque. Les concours de ces établissements sont fonction de leur fonds propres.

B. Crédit-bail immobilier

Il concerne des biens immobiliers professionnels déjà construits ou à construire. Il est distribué par des sociétés spécialisées filiales de banque qui se financent par émissions d'emprunts obligatoire.

➤ **Mécanisme du crédit-bail⁴²**

- L'entreprise choisit son équipement.
- Le fournisseur est réglé par la société de crédit-bail.
- La durée du contrat doit correspondre à la vie économique du bien loué.
- A la fin du contrat, le locataire peut acquérir le bien loué, le restituer ou dans certains cas renouveler le contrat sur de nouvelles bases.

➤ **Avantage du crédit-bail⁴³**

- Le crédit-bail est d'une grande souplesse d'utilisation.
- Il n'exige aucun autofinancement.
- L'utilisateur étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelle.
- Il n'y a pas d'immobilisation au bilan puisqu'il s'agit de la location.
- les loyers sont passés en frais généraux, à condition que la durée de location corresponde à la vie économique du bien loué.

➤ **Inconvénients du crédit-bail⁴⁴**

- Il s'agit d'une technique de financement d'un coût élevé, surtout pour les petits investissements.
- Ce type de financement est réservé aux biens standards.
- Les biens financés ne peuvent être donnés en garantie.
- Le locataire en rachetant le bien, même pour une valeur résiduelle faible, doit l'amortir à l'issue du contrat.

3.2.2.3. Les objectifs d'un crédit d'investissement⁴⁵

Le crédit d'investissement plusieurs objectifs pour l'entreprise à savoir :

- Il finance les équipements ;

⁴² Idem.

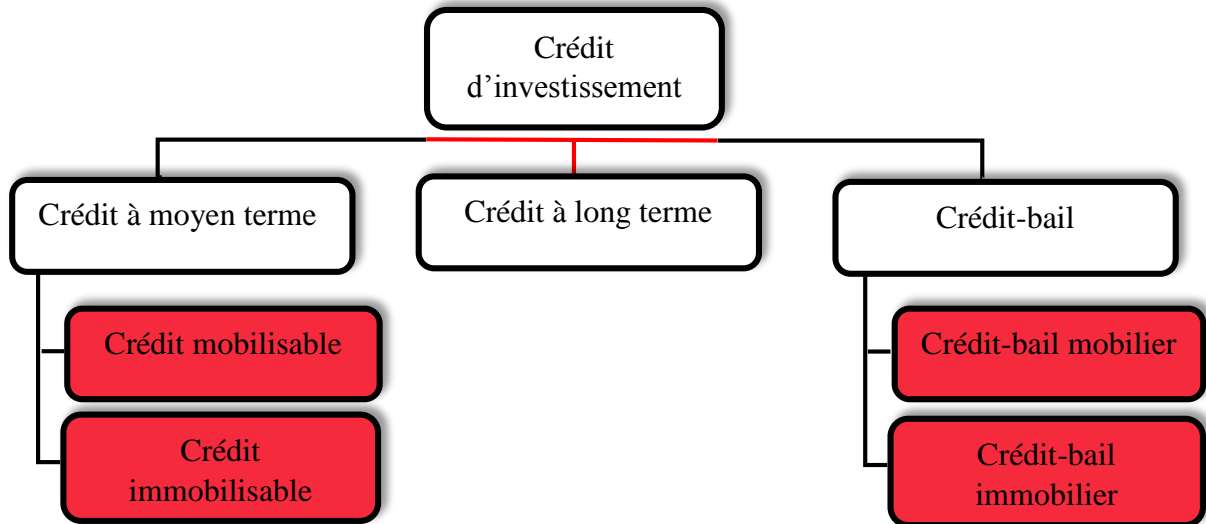
⁴³ Idem P.369.

⁴⁴ Idem.

⁴⁵ BOUYAKOUB F. (2000), op, Cit, P.256.

- Il permet le renouvellement des équipements de l'entreprise ;
- Il sert à l'augmentation de la rentabilité de l'entreprise ;
- Il sert aussi à l'extension de l'entreprise ;

Schéma N°03 : les types de crédit d'investissement



Source : Etablie par nos soins.

3.2.3. Les crédit aux particuliers

Les particuliers rencontrent des difficultés financières qui les empêchent de réaliser les projets envisagés. Pour remédier à ce manque, la banque leurs offres des crédits avec intérêts. Les institutions financières qu'accorde ce type de crédit sont en extension et cela pour permettre aux particuliers d'acquérir des biens meubles ou immeubles.⁴⁶

3.2.3.1. Le crédit à la consommation

Le crédit à la consommation est un crédit distribué par les établissements bancaires. Ce bancaires. Ce type de prêt est destiné pour les personnes qui cherchent un financement pour l'achat de biens de consommation dont ils ne peuvent pas payer cash.⁴⁷

⁴⁶ BENATSOU D. et ZAIDI S, « le financement bancaire d'un crédit immobilier cas de la BNA » », mémoire de master en science de gestion, option : finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2018, P.14.

⁴⁷ COUSSERGUES S., PERAN T., « Gestion de la banque », 8^{ème} Edition, Editeur DUNOD, Paris, 2017, P13.

3.2.3.2. Le crédit immobilier

Le crédit immobilier est un prêt octroyé par une banque aux particuliers et aux entreprises et destiné à financer une opération immobilière (acquisition, construction, travaux,...). Le logement peut être affecté à une résidence principale, secondaire ou à un investissement locatif. Les établissements prêteurs prennent, généralement, une hypothèque sur le bien acheté, se protégeant ainsi contre le non remboursement du prêt.⁴⁸

3.3. Les caractéristiques du crédit bancaire

Le crédit se caractérise par trois éléments fondamentaux qui désignent une opération de crédit de toute autre opération financière. Ces 3 éléments sont : la confiance, le temps, et la promesse :⁴⁹

3.3.1. La confiance

Le droit du crédit est celui de la confiance. Il a pour objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, par ce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance. Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime, économiquement justifié, et facteur primordial qui garantit le dénouement correct d'une opération.

3.3.2. La durée

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée. Toutefois, cette durée ne connaît pas de minimum : la pratique bancaire autorise des crédits consentis pour quelques heures. Généralement, on parle de crédit à court terme lorsque la durée est inférieure à un an ; de crédit à moyen terme lorsque la durée est entre deux à sept ans et de crédit à long terme lorsque la durée est supérieure à sept ans.

3.3.3. La promesse

La promesse de remboursement est la contrepartie de la confiance que le banquier fait à l'emprunteur. Cette promesse signifie que ce dernier s'engage à rembourser le capital emprunté majoré d'intérêts.

⁴⁸ NARASSIGUIMPH A., « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » 1^{ère} Edition Boeck université, Bruxelles, 2004, p .50.

⁴⁹ HADJ SADOK T., «Les risques de l'entreprise et de la banque», édition DAHLAB, Alger, 2007, p.11.

Conclusion

Dans ce chapitre, on à constater que la banque occupe une place sensible et privilégiée dans une économie donnée, et cela grâce à ses nombreuses fonctions, notamment le financement des investissements, qui restent indispensables quant à la réalisation d'un développement économique et d'une stabilité financière et ce par l'octroi des crédits qui sont de différents formes et caractéristiques. Le crédit bancaire est essentiel dans la vie des entreprise, sa leur permet de faire même dans quelque cas le premier pas de démarrage pour le lancement de leur activité.

Afin de mettre en lumière les pratique adoptées par les banques, en matière d'octroi de crédit d'investissement. Nous allons consacrer le deuxième chapitre au montage d'un dossier de crédit d'investissement.

Chapitre II

Chapitre 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

La décision de financement d'un projet d'investissement est la décision la plus difficile et la plus importante à prendre par le banquier. Dans cette phase, le banquier se voit dans l'obligation de faire une étude préalable de chaque demande de crédit à partir des documents de nature différente (comptable, juridique, économique ...) pour la constitution de son dossier.

Ensuite, il portera son attention pour effectuer une analyse financière approfondie des documents qui va lui permettre de porter un jugement sur la rentabilité future de l'entreprise et sa capacité de remboursement. C'est la synthèse de toutes ces considérations qui motive la décision du banquier en matière d'octroi de crédit.

Enfin, quand la banque financera un projet d'investissement, elle est exposée aux risques, c'est pour cela qu'elle exige des garanties.

Ce chapitre est constitué de trois sections :

- La première section présente la constitution d'une demande d'un crédit d'investissement.
- La deuxième section porte sur l'analyse financière d'un crédit d'investissement
- La troisième section nous allons voir les risques et les garanties d'un crédit d'investissement.

Section 01 : constitution d'un dossier d'un crédit d'investissement

Dans le cadre de l'obtention de différentes informations relatives au demandeur de crédit, leur consultation, ainsi que leur actualisation, il est nécessaire de constituer un dossier de crédit. Ce dossier aura pour but de mettre en évidence tous les risques potentiels que comporte la relation entre le banquier et le demandeur du crédit ainsi que son éclaircissement dont le but est d'offrir des conditions de financement.

Dans cette section nous présentons la constitution du dossier et l'étude technico-économique est les moyens permettant la collecte d'information du projet d'investissement.

1.1. Les pièces constitutives d'un dossier de crédit d'investissement

Tout demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier qui comporte tous les documents que le banquier juge utiles, ces documents peuvent être administratifs, juridiques, économiques, techniques, comptables, financiers et fiscaux et cela lui permet d'appréhender la

situation générale de l'entreprise et de faire une étude convenable. Le dossier devant être fourni et composé de¹ :

1.1.1. Les documents administratifs et juridiques

- Demande de crédit signé par une personne habilitée ;
- Copie dument légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- Procès-verbal (PV) de délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contacter des emprunte ;
- Copie dument légalisée du registre de commerce ou tout autre document justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetés ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan, etc.) ;
- Copie dument légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail de location des locaux professionnels ;
- Copie dument l'égalisée du (Bulletin officiel des Annonces Légales) **BOAL**.

1.1.2. Les documents comptables et fiscaux

- Bilan et Tableau de Compte de Résultat (TCR) des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilan et TCR prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situation fiscale et par fiscale récente ou échéanciers éventuels.

1.1.3. Les documents économique et financière

- Etude technico économique (pour la demande d'investissement) ;
- Facture pro forma, devis, contrat des équipements à acquérir ;
- Plan de charges, carnet de commandes, contrats et conventions.

1.2. L'étude technico-économique du projet d'investissement

L'étude de faisabilité technico-économique d'un projet et l'estimation prévisionnelle de sa rentabilité constituent un outil indispensable pour pouvoir² :

- En définir les principaux paramètres commerciaux (marchés cible, objectifs quantitatifs par segment, tarifs, canaux de distribution), techniques (choix technologiques, dimensionnement, planification) et financiers (couts d'investissement, mode de financement) ;

¹ Document de la BADR, « manuel générale des procédures de crédit » annexe n°1.

² Décision Réglementaire d'Approbation, N°90/09 du 30/07/2009, la banque de la BADR.

- Comparer sur des bases rationnelles et chiffrées les solutions alternatives ;
- Prendre la décision ou non de financer le projet ou non en définir la planification dans le temps.

1.2.1. L'identification de promoteur

L'entreprise que le promoteur projette de réaliser peut être une affaire personnelle, il peut s'agir alors de donner un maximum d'informations sur le promoteur, et notamment sur son passé et ses aptitudes professionnelles, ses compétences, ses relations antérieures avec la banque et ses relations éventuelles avec d'autres banques. Le banquier s'efforce d'obtenir un maximum d'informations sur d'autres entreprises qui appartiennent, également, au promoteur ou dans lesquelles il a des participations.

Le banquier, doit notamment vérifier sur la base des statuts (de l'entreprise à financer) qui lui sont remis, sa date de création, sa forme juridique, sa raison et son objet social, l'adresse de son siège social, son capital social et sa répartition. Il s'assure que l'entreprise a été inscrite au registre de commerce et que les personnes habilités à engager la société sont bien ses interlocuteurs. Il recueille, ensuite, des informations complètes et précises sur le promoteur ou les principaux promoteurs.

S'il s'agit d'une extension d'activités ou d'une modernisation, il recueille un maximum d'informations sur les activités antérieures de l'affaire. Après avoir reconstitué l'historique de sa création, il s'intéresse aux moyens de production existante, à ses activités et aux produits mis sur le marché, à la situation et à la santé financière de l'entreprise.³

1.2.2. L'identification du projet

C'est la présentation du projet selon le cadre dans lequel il s'inscrit, sa finalité et ses principales spécificités. Ces informations sont relatives aux éléments suivants⁴ :

- Présentation générale de promoteur, ses qualifications et éventuellement son expérience dans le domaine ;
- Le lieu d'implantation du projet car c'est un point qui influence sur la distribution et la commercialisation du produit ;
- L'impact du projet sur l'environnement et sur le plan social et économique (création d'emplois, possibilités d'exportation ou de substitution aux amortissements).

³ BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2000, P.143.

⁴ Idem.

1.2.3. L'étude du marché

« L'étude du marché est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, c'est-à-dire et la demande réelles ou potentielles d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales »⁵

Un projet productif a pour objectif de produire un bien ou un service destiné à être écoulé sur le marché ; lieu de confrontation de l'offre et de la demande et le lieu dans lequel l'entreprise devra s'adapter en permanence. Il est donc indispensable de connaître le marché auquel la production envisagée sera destinée. L'analyse de ce dernier par le banquier portera sur :

- la demande passée et présente.
- La demande future.
- L'offre passée, présente et future.

1.2.4. L'étude commerciale

Le banquier doit s'interroger sur la politique commerciale, adoptée par les responsables de l'entreprise qui permettra l'écoulement de production envisagée.

Dans l'analyse commerciale, le banquier s'intéresse aux « quatre P de McCarthy »⁶ :

Les quatre (04) P de McCarthy définissent les éléments qualitatifs essentiels sur lequel doit réfléchir un responsable :

- **Product (le produit)** : les questions que doit se poser l'évaluateur quant au produit seront : à quelle catégorie appartient le produit ? Est-il de qualité ? dans quelle phase du cycle de vie se situe le produit (lancement, croissance, maturité ou déclin) ?
- **Price (le prix)** : l'évaluateur devra s'intéresser aux prix pratiqués par la concurrence, et aux éventuelles contraintes réglementaires et de distribution.
- **Place (distribution)** : on devra se pencher sur les modes de distribution, au réseau de distribution de l'entreprise et si possible, sur ses concurrents.
- **Promotion (la communication)** : l'évaluateur devra s'intéresser aux méthodes pratiquées pour faire connaître le produit, et leur coût par rapport à la concurrence.

⁵ LASRY, K. « Evaluation et financement de projets », Alger. Essalam, 2000.P.6.

⁶ Les quatre P de McCarthy font partie d'un concept développé dans sa thèse de doctorat de 3^{ème} cycle de l'université du Minnesota, définissant les forces de la stratégie commerciale à adapter par l'entreprise moderne.

1.2.5. L'étude technique du projet

Cette rubrique détaillée étudie l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la production correspondant aux objectifs commerciaux. Le banquier s'informe sur la politique de recrutement de l'entreprise et ses besoins en personnel, sur l'effectif qui sera recruté pour l'année de démarrage, les perspectives de recrutement pour les années suivantes et les salaires bruts annuels correspondants. Il s'intéresse, également, aux moyens dont dispose l'entreprise en matière de terrain et de constructions, aux sites d'implantations, aux surfaces utilisées, aux contraintes éventuelles, aux possibilités d'agrandissements, etc. Le banquier détermine et évalue le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses éventuels sous-traitants, se fait communiquer la quantité, la qualité et le prix des matières premières et des consommables, ainsi que les conditions de règlement du chèque fournisseurs⁷.

1.3. Les moyens permettant la collecte d'information

Le banquier dispose de plusieurs moyens qui lui permettent de collecter toute information concernant son client. Il peut consulter, Selon le cas, les services suivants :

- Les déférentes centrales de la banque d'Algérie ;
- Le service des renseignements commerciaux ;
- Les services des renseignements juridiques de localité.

1.3.1. Les différentes centrales de la banque d'Algérie

Il existe trois centrales :

1.3.1.1. La centrale des impayés :

Elle pour mission principale la centralisation et la diffusion de tous les renseignements relatifs aux incidents de paiement des chèques et effets de commerce survenus auprès de toutes les agences des banques primaires.

1.3.1.2. La centrale du risque

L'article 160 de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, confère à la centrale des risques, la mission de recueillir de chaque banque et établissement financier les noms des bénéficiaires de crédit, la nature et le plafond des crédits accordés le degré des utilisations ainsi que les garanties consentis pour chaque crédit.

⁷ BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2000, P.146-147.

1.3.1.3. La centrale des bilans

Crée par le règlement 96/07 du 03 juillet 1996 de la banque d'Algérie, son objectif est la généralisation des méthodes normalisées d'analyse financière des entreprises domiciliées au sein des banques primaires. Cette structure a pour mission : la collecte le traitement, et la diffusion des informations comptables et financières relative aux entreprises ayant obtenues des concours bancaires.

1.3.2. Le service de renseignements commerciaux

Ce service permet l'échange de renseignements portant sur :

- Le placement effectué par le client auprès du confrère ;
- Le mouvement confié à ses guichets ;
- La moralité du client et son aptitude à faire face à ces endettements ;
- L'état des concours dont il a bénéficiés.

A ce sujet, il est important de noter que l'inexistence d'un réseau interbancaire, rend difficile l'échange de renseignement entre les confrères.

1.3.3. Les services de renseignements juridiques⁸

Ces services juridiques fournissent des informations précieuses pour le banquier sur les situations immobilières et contentieuses du client.

1.3.3.1. Le conservatoire des hypothèques

C'est le service où sont recensés et inscrits tous les biens immobiliers situés dans une localité donnée. Le banquier doit s'assurer que les immeubles de son bien ont fait l'objet d'une inscription pour pouvoir les prendre en hypothèque. Il doit également s'enquérir de son rang et de ses privilèges qui risquent de graver éventuellement ses droits.

1.3.3.2. La greffe du tribunal

C'est le service où sont inscrits les actes garantis passés entre prêteurs et emprunteurs.

Ces actes portent sur des biens mobiliers. Ce service est consulté pour s'assurer que les biens du client ne sont remis en garanties à d'autres créanciers.

⁸ AMAZOUZ. D et AMOUR A., « Etude et montage d'une demande de crédit : Cas de la BADR de Draa el mizan » », mémoire de master en science financier et comptabilité, option : finance et banque, Université de Tizi-Ouzou, 2018, P.50.

Section 02 : analyse financière d'un crédit d'investissement

L'analyse financière est définie comme l'ensemble des techniques et de méthodes permettent de rechercher dans quelle mesure une entreprise est assurée de maintenir l'équilibre de ses structures financières tant sur le plan à court terme, que sur le plan à moyen et long terme, donc de porter un jugement sur ses perspectives d'avenir.⁹

2.1. La rentabilité d'un crédit d'investissement

La rentabilité et la capacité de l'entreprise à maintenir et à rémunérer les capitaux mis à sa disposition de façon permanente. Toute action économique a pour objectif d'obtenir des résultats à partir des moyens mis en œuvre par l'entreprise. Une action est jugée rentable lorsque les résultats réalisés sont supérieurs aux moyens, c'est-à-dire s'il y a création d'un sur plus monétaire.¹⁰

Elle se calcule par :

- Les soldes intermédiaires de gestion
- La capacité d'autofinancement.
- Les ratios de rentabilité

2.1.1. Les Soldes Intermédiaires De Gestion (SIG)

2.1.1.1. Le chiffre d'affaire (CA)

C'est le montant des ventes réalisées avec les tiers pendant l'exercice de l'activité professionnelle normale et courant de l'entreprise commerciale et industrielle.¹¹

Chiffre D'affaire (CA) = vente de marchandise + productions vendues.

2.1.1.2. La marge commerciale ou la marge de production

Elle mesure le supplément de valeur apporté par l'entreprise au coût des marchandises vendues.¹²

- Le calcul de la marge commerciale (MC) :

La marge commerciale (MC) = vente de marchandise – coût d'achat de marchandise vendues (achat de marchandise +/- variation de stock de marchandise).

⁹ CHIHA K. « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012, P.38.

¹⁰ CHIHA K., « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012, P.41.

¹¹ www.cmpta-facile.com

¹² Idem.

- Le calcul de la marge de production (MP) :

La marge de production (MP) = production de l'exercice (production vendue +/- production stockée + production immobilisée) – cout d'achat des matières première consommées (achat des matières +/- variation de stocks de matières)

2.1.1.3. La production de l'exercice (PE)

La production de l'exercice fait référence directement à l'activité de transformation industrielle et/ou de prestation de service de l'entreprise. Elle ne prend pas en compte les subventions d'exploitation, ni les diverses redevances perçues qui apparaissent dans les autres produit de gestion courante.¹³

La Production de L'exercice (PE) = Production Vendue + Production Stockée + Production Immobilisée

2.1.1.4. La valeur ajoutée (VA)

La valeur ajoutée exprime la capacité de l'entreprise à créer des richesses dans ses activités économiques. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de biens et de services en provenance de tiers.¹⁴

La valeur ajouté (VA) = marge commerciale + production de l'exercice – consommation de l'exercice en provenance de tiers

2.1.1.5. L'excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation, EBE en abrégé, représente le flux potentiel de trésorerie généré par l'activité principale de l'entreprise, il permet de mettre en évidence un résultat qui ne tient pas compte de la politique de financement et de l'investissement de l'entreprise, ni des événements exceptionnels.¹⁵

L'excédent brut d'exploitation (EBE) = valeur ajoutées de l'entreprise + subventions d'exploitation - impôt, taxes et versement assimilés – les charges de personnel.

¹³ HUBERT DE LA BRUSLERIE., « Analyse financière information financière, diagnostic et évaluation », 4^e édition DUNOD, Paris, 2010, P.166.

¹⁴ Idem, P.167.

¹⁵ www.compta-facile.com

2.1.1.6. Résultat d'Exploitation (RE)

Le résultat d'exploitation mesure la capacité de l'entreprise à générer des ressources avec son activité principale, sans prendre en compte les éléments financiers et exceptionnels. Il met en avant la performance économique de l'entreprise. Il existe deux calculs de résultat d'exploitation¹⁶ :

- La première 1^{ère} méthode :

Résultat d'Exploitation (RE) = Excédent brut d'exploitation + autres produits d'exploitation – dotation aux amortissements et provisions – autre charge d'exploitation.

- La deuxième 2^{ème} méthode :

Résultat d'Exploitation (RE) = produit d'exploitations – charge d'exploitation.

2.1.1.7. Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)

Le résultat courant avant impôt est constitué par la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier, il permet donc de mesurer l'impact de la politique financière de l'entreprise sur son résultat d'exploitation. La méthode de calcul de (RCAI) et la suivent¹⁷ :

Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) = résultat d'exploitation +/- résultat financière (produit financière – charge financière).

2.1.1.8. Le Résultat Exceptionnel (RE)

Le résultat exceptionnel est le solde net des produits et des charges exceptionnelles, il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Il représente le solde d'opération peu fréquentes, telles que les cessions d'immobilisation, les dotations et reprise comptabilisées pour des raisons fiscales.

Résultat Exceptionnel (RE) = produit exceptionnel – charges exceptionnel.

¹⁶ Idem

¹⁷ Idem

2.1.1.9. Le résultat Net (RN)

Le résultat net caractérise l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'entreprise à la cour d'une période considérée. Il est obtenu en faisant la différence entre le totale des produits et le totale des charges de cette période. C'est tout ou partie de ce résultat qui peut être distribué sous forme de dividendes (dès lors qu'il est positif, qu'il n'y pas de pertes antérieurs à perte et que la réserve légale soit dotée).¹⁸

La méthode de calcul :

**Résultat Net (RN) = résultat courant avant impôt +/- résultat exceptionnel – impôt
Sur les bénéfices – participation des salaires – ou total de produit – total des charge.**

2.1.2. La Capacité d'Autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement est la ressource interne générée par les opérations enregistrées en recettes et produit durant une période donnée. A l'issue de l'exploitation, si toutes l'opération en suspens étaient réglées, l'entreprise disposerait d'un sur plus de liquidité.¹⁹

La capacité d'autofinancement se calcule selon deux méthodes :

- **La méthode soustractive :**

La méthode soustractive explique la formation de la CAF à partir de l'excédent brut d'exploitation, qui s'obtient par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation :

Dans le tableau N°01, nous avons montré comment calculer la CAF par la méthode soustractive qui est la suivent :

¹⁸ www.compa-facil.com

¹⁹ CHIHA K. (2012), op. Cit, P.90.

Tableau N°01 : calcul de la CAF par la méthode soustractive :

	Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brut d'exploitation)
+	Transfert de charge (d'exploitation)
+	Autre produit (d'exploitation)
-	Autre charge (d'exploitation)
+/-	Quotes-parts sur opération fait en commun
+	Produits financiers
-	Charge financiers
+	Produit exceptionnels
-	Charge exceptionnels
-	Participation des salariés aux résultats
-	Impôt sur les bénéfices
=	Capacité d'autofinancement

Source : Nippert A., « Finance d'entreprise », édition Gualino, 6^{ème} édition Gualino, Paris, 2008, p. 107.

- **La méthode additive :**

Une autre méthode est possible pour déterminer la CAF, elle a pour point de départ le résultat net comptable (méthodes additive). Cette approche consiste à corriger le résultat net comptable des produits et charges calculés en écartant les éléments d'actif cédés.²⁰

Dans le tableau N°02, nous avons montré comment calculer la CAF par la méthode additive qui est la suivent :

Tableau N°02 : calcul de la CAF par la méthode additive

	Résultat net de l'exercice
+	Dotation aux amortissements, dépréciation et provision
-	Reprise sur amortissement, dépréciation et provision
+	Valeur net comptable des éléments d'actif cédés
-	Produit des cessions d'élément d'actif
-	Quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice
=	Capacité d'autofinancement

²⁰ Ravily H., Serret V., « Principes d'analyse financière », 1^{ère} édition, Espagne, 2009, p23.

Source : Nippert A., « Finance d'entreprise », édition Gualino, 6^{ème} édition Gualino, Paris, 2008, p.107.

2.1.3. Le calcul des ratios

L'analyse financière par les ratios est une méthode d'analyse employée depuis longtemps par les cadres dirigeants pour surveiller, agir sur les performances de leur entreprise et pour une meilleure prévision. Un ratio est un rapport entre deux grandeurs. Celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que les stocks ou un poste du bilan, ainsi que des données plus élaborées telles que le fonds de roulement, la valeur ajoutée, l'excédent brute d'exploitation.²¹

Les ratios donneront une information susceptible de mettre en valeur la rentabilité financière. Pour cela en va démontrer les ratios de rentabilités et de solvabilité comme suit :

2.1.3.1. Les ratios de rentabilités

La rentabilité s'exprime par le rapprochement des résultats aux moyens mis en œuvre pour obtenir ces résultats ; c'est-à-dire des capitaux engagés.²²

Ce tableau va montrer les différents ratios de rentabilité que la banque calcule pour l'évaluation de l'entreprise avant l'octroi du crédit pour cette dernière :

Tableau N°03 : les ratios de rentabilités

Nature	Formule	interprétation
Rentabilité commerciale	Résultat net / chiffre d'affaire	il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice à partir de son chiffre d'affaire.
Rentabilité économique	EBE / Capitale engagé pour l'exploitation	la rentabilité économique reprisant la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir d'un montant de capitale engagé pour l'exploitation.
Rentabilité Financière	Résultat net / capitaux propres	La rentabilité financière est un indicateur de mesure et de création de valeur pour l'actionnaire

2.1.3.2. Les ratios de solvabilités

La solvabilité est la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements. Dans ce tableau on va démontrer les différents ratios de solvabilités que la banque calcule l'ord d'évaluation des dossiers.

²¹ VIZZANOVA.P., « Gestion financière », 1^{ère} édition, paris, 1991, p. 51.

²² CHIHA K., « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012, P.88.

Tableau N°04 : Les ratios de solvabilité

Nature	Formule	interprétation
Autonomie financière	Dettes à long moyen terme/ capitaux permanent	Ce ratio caractérise l'importance de l'endettement à long terme de l'entreprise, il permet de juger de sa capacité à s'endetter et ne doit pas dépasser les capitaux propres.
Financement des emplois stable	Dettes à long moyen terme / immobilisation	Il mesure la couverture des emplois stable par les ressources stables.
Indépendance financière	Capitaux propres / total passif	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise, ce ratio peut rassurer les créanciers.
Capacité de remboursement	Dettes à long moyen terme/ CAF	Il nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

2.2. La structure de financement

La structure de bilan livre la définition des grandeurs significatives en matière de financement, mais ces grandeurs, calculées à un moment donné, n'ont qu'une portée relative. L'analyse dynamique à travers le tableau de financement, peut permettre de saisir le sens de l'évolution de ces grandeurs de références.

2.2.1. Les grandes significatives

La présentation fonctionnelle permet de définir les grandes masses du bilan regroupées par fonction (structure, exploitation et trésorerie) et l'indicateur de solvabilité (ressources propres). Chacun de ces soldes revêt, dans la pratique une importance particulière.

Tableau N°05 : les grandes masses

Fonction	Mode de calcul
FR	Capitaux permanent - Actif immobilisé
BFR	Emplois stable - Ressources stables
TN	Fond de roulement – besoins en fond de roulement

2.2.1.1. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

« LE FRNG est défini comme la proposition des ressources durables que l'entreprise consacre au financement de ses actifs circulants ou emplois cycliques.

En d'autres termes, le FRNG est définie comme la part des ressources dont le degré d'exigibilité est faible servant à la couverture financière des emplois dont le degré de liquidité est assez élevé. Toutefois, en raison de l'égalité entre les emplois et les ressources ».²³

Voici la formule de calcul du FRNG :

Le Fond de Roulement (FRNG) = capitaux permanents – actifs immobilisés.

En générale, le FRNG se calcule par différence entre les ressources et les emplois :

Le Fond de Roulement (FRNG) = Ressource stable – Emplois durables.

- La méthode de calcul des ressources stables (RS) :

Les Ressources Stables (RS) = Capital social + Réserves + Résultat + Comptes courants associés bloqués + Dettes financières supérieures à un an + Provisions pour risques et changes + Amortissements.

- Les Emplois Durables (ED) sont présentés comme suit :

Les Emplois Durables (ED) = Actif immobilisé Brut.

Les approches présentées ci-dessus s'appuient sur le haut du bilan comptable, il est également possible de calculer un fonds de roulement en partant du bas du bilan :

Avec actifs à court terme = actifs circulants + disponibilités.

Avec Passifs à court terme = passifs circulants + autres dettes à court terme.

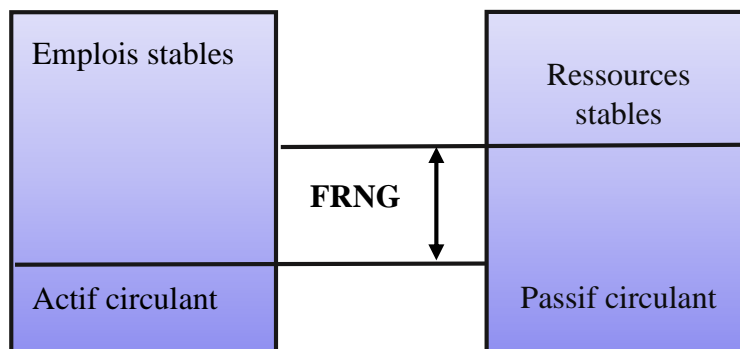
Lors du calcul du fonds de roulement net, l'analyste se trouve face à trois (03) cas à savoir :²⁴

²³ CHIHA K., « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012, P.66.

²⁴ www.cmpta-facil.com

- **FRNG Négatif** : C'est la situation la plus critique pour l'entreprise : les investissements durables ne sont pas intégralement financé par des ressources de la même nature .la structure des financements est déséquilibrée et ; si le BFR ne se traduit pas par une ressources en fonds de roulement, cela impact la trésorerie nette et la solvabilité de l'entreprise l'est sous capitalisée.

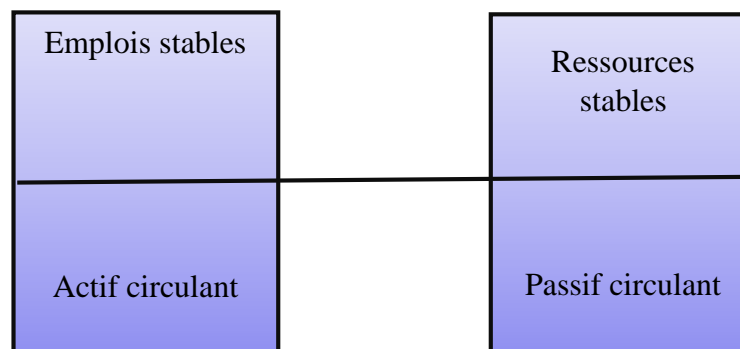
Schéma N°04 : Le (FRNG) négatif



Source : établi par nos soins à partir de www.compta-facile.com.

- **FRNG NUL** : un fonds de roulement est positif lorsque les ressources stables excèdent les emplois durables, dans ce cas, les ressources stables financent en intégralité les emplois durables, l'excédent va financier le BFR (en totalité ou partiellement) et le solde va contribuer à former la trésorerie nette de l'entreprise, celle –ci dispose d'un « matelas financier ».

Schéma N°05 : Le (FRNG) NUL

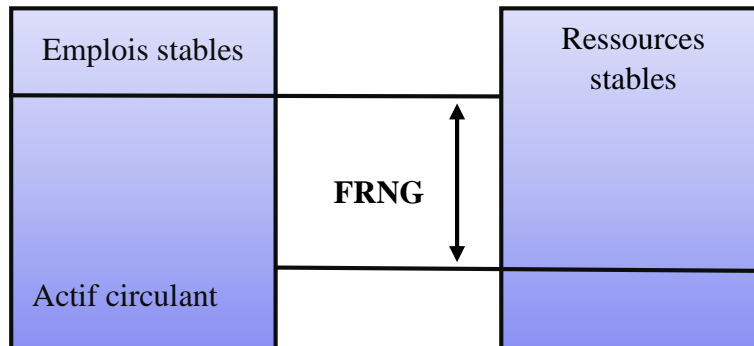


Source : établi par nos soins à partir de www.compta-facile.com.

- **FRNG positif** : un fonds de roulement est positif lorsque les ressources stables excèdent les emplois durables, dans ce cas, les ressources stables financent en intégralité les emplois durables, l'excédent va financier le BFR (en totalité ou

partiellement) et le solde va contribuer à former la trésorerie nette de l'entreprise, celle-ci dispose d'un « matelas financier ».

Schéma N°06 : Le (FRNG) positif



Source : établi par nos soins à partir de www.compta-facile.com.

2.2.1.2. Le besoin de fond de roulement (BFR)

D'exploitation, il s'obtient par la différence entre les stocks et les créances en valeur bruts et les dettes non financières.²⁵

Les besoins de fond de roulement sont les besoins de financement qui naissent à l'occasion de cycle d'exploitation de l'entreprise.

La méthode de calcul du (BFR) :

Le Besoin en Fond de Roulement BFR = Actif circulant hors disponibilités - Passif hors trésorerie négative.

Le besoin de fond de roulement comprend deux parties :

- Le besoin de fond de roulement d'exploitation (BFRE) :

Le Besoin en Fond de Roulement BFR d'exploitation = Valeurs réalisables d'exploitation – Dettes d'exploitation.

- Le besoin de fond de roulement hors exploitation (BFRHE) :

BFR hors exploitation= Valeurs réalisables hors exploitation – Dettes hors exploitation.

Le calcul du besoin du fond de roulement global (BFRG) :

Le Besoin en Fond de Roulement Total BFR Total = BFR D'exploitation + BFR hors exploitation.

²⁵ BATRICE et FRANCIS G., « Comptabilité générale », Gualino, 17^{ème} Edition, 2017-2018.

Interprétation :

- Si $BFRG > 0$: les emplois sont supérieurs aux ressources et donc il Ya besoin de de financement globale qui doit été financé.
- Si $BFRG < 0$: les emplois sont inférieurs aux ressource et donc il s'agit d'une ressource de financement.

La comparaison entre le FR et le BFR permet d'apprécier l'équilibre global au sein de l'entreprise, cet équilibre va se traduire par la trésorerie.

2.2.1.3. La Trésorerie (TR)

La trésorerie est un instrument permettant l'ajustement des différents mouvements de flux de recettes et de dépenses. Les notions fond de roulement net global et besoins en fond de roulement sont deux indicateur financiers parfaitement complémentaires. Le premier représente l'effort fait par l'entreprise pour faire face au financement des besoins générés par son activité d'exploitation et hors exploitation non couvert par les ressources cycliques d'exploitation et hors exploitation.²⁶

Deux méthodes sont utilisées pour calcul de la trésorerie qui est :

- La première 1^{ère} méthode :

$$\text{La Trésorerie} = \text{Trésorerie active} - \text{Trésorerie passive.}$$

- La deuxième 2^{ème} méthode :

$$\text{La Trésorerie} = \text{Fond de roulement} - \text{Besoin en fonds de roulement.}$$

❖ **Etude de la Trésorerie**

La confrontation entre le FR, le BFR permet de dégager trois principales situations :

- **La TR positif** : dans ce cas, les ressources financière de l'entreprise sont suffisant pour couvrir les besoins ($FRNG > BFR$), ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise saine.

²⁶ CHIHA K. (2012), op. Cit, P.76.

- **La TR négative :** dans ce cas, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financière pour combler ses besoin ($FRNG < BFR$). Elle doit donc recourir à des financements supplémentaires à court terme pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation.
- **La TR nulle :** dans ce cas, les ressource financière de l'entreprise suffisent juste à satisfaire ses besoin ($FRNG = BFR$). La situation financière de l'entreprise est équilibrée mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépenses que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

2.3. Analyse de la rentabilité d'un crédit d'investissement

La décision d'investissement dans un quelconque projet se base, principalement, sur l'évaluation de son intérêt économique et par conséquent, du calcul de sa rentabilité. Cette dernière dépend des couts qu'il engendre et des gains qu'il procure.

2.3.1. Analyse de la rentabilité avant financement

L'étude de la rentabilité de projet, consiste à définir quelques concepts de financement relatifs au projet notamment : la durée de vie de l'investissement et la nature des flux de trésorerie.

2.3.1.1. La durée de vie d'un projet d'investissement

Pour déterminer les flux de liquidités relatifs au projet d'investissement, le décideur doit tout d'abord sélectionner un horizon réaliste sur le quel vont porter ses prévision, on retient généralement la plus petite durées entre :²⁷

- **La durée de vie physique de l'investissement :** c'est la période de dépréciation due à l'assure du matériel, elle dépend de ses performance techniques et de son taux d'actualisation.
- **La durée de vie de la technologie :** c'est la période, au terme de laquelle, il faudra renouveler le matériel compte tenu de l'évaluation technologique.

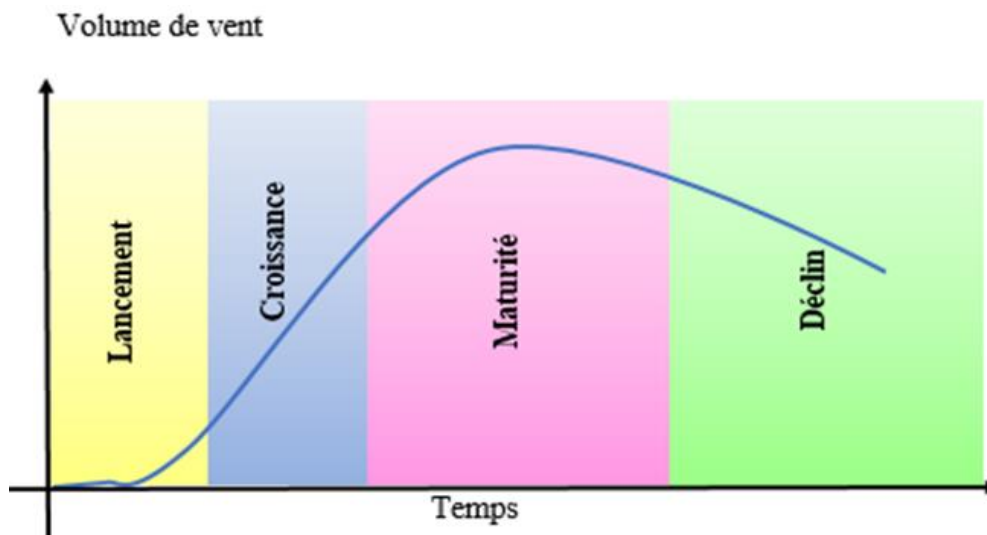
²⁷ MARCHESNAY M., « Management stratégique », Edition de L'ADREG, Paris, Mai 2004, P.84.

- **La durée de vie de produit** : c'est la période, pendant laquelle, le produit a un marché suffisant pour être rentable. Cette durée est fonction de la courbe de vie du produit (lancement, développement, maturité, et déclin).

Les phases de cycle de vie de produit sont les suivantes :

- **Lancement** : La première phase est celle de l'introduction d'un nouveau type de produits, la croissance est généralement assez faible car l'innovation prend du temps à se diffuser : phase de lancement.
- **Développement** : la deuxième étape est celle de la croissance du produit. Le nouveau produit est mieux connu et attire rapidement de nouveaux clients, les volumes augmentant sensiblement : phase de développement.
- **Maturité** : dans la troisième étape, qui est celle de la maturité, le produit cesse d'être une innovation, il s'est largement diffusé et connaît donc une croissance des ventes beaucoup plus faible, voire nulle.
- **Déclin** : dans une quatrième phase, le produit est dépassé par de nouvelles innovations, les ventes diminuent inexorablement ; phase de déclin.

Figure n°01 : le cycle de vie d'un produit



Source : LENDREVIE J. LEVY J. « Mercator » 11^eEd. Edition DUNOD, Paris, 2014, P.235.

2.3.1.2. Les natures des flux

Il existe trois types de flux relatifs à un projet d'investissement à savoir :

- Les flux de dépense d'investissement ;
- Les flux d'exploitation (les dépenses et les recettes d'exploitation) ;
- Les flux de désinvestissement (les cessions d'actifs à la fin du projet).

2.3.1.3. La comparaison des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie passent pour leur détermination par six (06) étapes ²⁸:

- **Elaboration de l'échéancier d'investissement** : L'objectif est de construire un tableau (le plan d'investissement) contenant année par année les investissements à réaliser au cours de la durée de vie, ou d'étude du projet, pour cela il est possible de faire appel à un double classement, l'un est la présentation du plan comptable, l'autre est financière.²⁹
- **Echéancier d'amortissement** : cette échéance nous permet de déterminer la somme des amortissements et des investissements durant toute la vie du projet.
- **Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI)** : Cette démarche opte pour une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité de l'investissement. Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement.
 - La VRI est calculée à partir du tableau d'amortissement comme suit :

$$\text{La Valeur Résiduelle de l'Investissement (VRI)} = \text{Investissement initial} - \text{Montant déjà amortis.}$$

- **Détermination du besoin en fond de roulement (BFR) et sa variation** :

Le cycle d'exploitation de l'entreprise engendre des besoins de financement le besoin en fond de roulement³⁰. Le besoin en fond de roulement représente le besoin de financement nécessaire par l'actif circulant qui n'est pas couvert par les dettes à court terme³¹.

La variation du BFR dépend donc de la variation du niveau d'activité, plus l'activité est importante plus le BFR est important.

²⁸ LASRY, K. « Evaluation et financement de projets », la collection de l'étudiant, Edition Dar El Othmania, Alger.2007.P.32.

²⁹ ROBERT H., « évaluation financière des projets », Edition ECONOMICA, Paris, 1999, P.48.

³⁰ BANCEL F. Et RICHARD A., « Le choix d'investissement », Edition ECONOMICA, Paris, 1995, P.67.

³¹ BRSSY G. et KONKUYT C., « ECONOMICA d'entreprise », Edition DOLLOZ, Paris, 2000, P.231.

Le BFR ce calcul comme suivent :

$$\Delta \text{BFR} = \Delta \text{ de stocks} + \Delta \text{ de créance} - \Delta \text{ dettes fournisseurs.}$$

➤ **Elaboration du compte de résultat annuel prévisionnel (TCR) :**

L'élaboration du compte de résultat prévisionnel permet de déterminer annuellement l'évaluation du chiffre d'affaires de l'entreprise, les différentes consommations telles que les matières premières, ainsi que les soldes intermédiaires de gestion dont l'EBE, la CAF et le résultat net de l'exercice.

Tableau N°06 : TCR prévisionnel

Rubriques	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Chiffre d'affaire (1)						
Consommation de l'exercice (2)						
Valeur ajouté (1-2)						
Frais du personnel impôt et taxe						
Excédent brut d'exploitation (EBE)						
Dotations aux amortissements (3)						
Frais divers						
Résultat brut d'exploitation (RBE)						
Impôt sur le bénéfice						
Résultat net (RN)						
Capacité d'autofinancement (CAF)						

➤ **Etablissement du tableau des flux net de trésorerie (FNT) tableau emploi ressource**

Ce tableau comprend l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise, il permet de déterminer les flux de trésorerie avant financement sur toute la durée de vie de projet, cette dernière aide le banquier de faire un jugement sur la rentabilité de projet en lui-même, il se présente comme suit :

Tableau N°07 : emplois / ressources

rubrique	N+1	N+2	N+3	N+4	N+4	N+5
Ressources						
- CAF						
- VRI						
- Récupération BFR						
Total ressources (I)						
Emplois						
- Investissement initial						
- Variation de BFR						
Total emplois (II)						
Flux de trésorerie (I) – (II)						
Cumul des flux trésorerie						

Source: Lasary., « Evaluation et financement de projet », édition DAR EL OTHMANIA, Alger, 2007, p. 75.

Dans ce tableau, nous avons horizontalement les périodes qui sont établies sur la durée de l'investissement, et verticalement, les encaissements et décaissement, et pour trouver les cash-flows, la banque fait appel aux différents critères pour savoir la rentabilité du projet avant financement.

2.4. Les critères de rentabilité d'un projet d'investissements

Après avoir calculé les flux net de trésorerie, il s'agira pour l'évaluateur de les soumettre à certains tests en vue de faire sortir la rentabilité propre de l'investissement. Pour cela, il devra d'abord maîtriser la notion d'actualisation ; le but de cette opération étant de crédibiliser la comparaison entre deux flux qui ne sont pas enregistrés au cours de la même période. Ensuite il pourra procéder au calcul des indicateurs de liquidité et de rentabilité de l'investissement.³²

La rentabilité de l'investissement s'apprécie notamment à travers les critères de rentabilité suivants : délai de récupération actualisé (DRA), la valeur actuelle nette (VAN), l'indice de profitabilité, le taux de rentabilité interne (TRI).

2.4.1. Le délai de récupération (DRA)

Le délai de récupération consiste à fixer une norme, en termes de temps, afin de retrouver la capitale investie dans un projet. L'entreprise fixe au préalable le nombre de périodes

³² CHIHA K. (2012), op. Cit, P.144.

nécessaires pour ravoir l'investissement initial. Cet horizon est une contrainte qui doit être respectée pour qu'un nouveau projet d'investissement soit accepté.

La méthode de calcul du (DRA) :

- Cas des cash-flows sont constant :

$$I_0 = \sum_1^n cft(1 + i)^{-t}$$

- Cas des cash-flows ne sont pas constant

$$DRA = \text{année de cumule inférieure} + \frac{\text{investissement initial} - \text{cummule inférieure}}{\text{cummule supérieure} - \text{cummule inférieure}}$$

Avec :

I₀ : capitale investi

i : Taux d'actualisation

t : ordre d'années

n : délai de récupération actualisé

2.4.2. La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette peut être définie comme la différence entre la somme des cash-flows nets d'exploitation actualisée calculés à l'aide d'un taux d'actualisation convenablement choisi, et celle du capital initialement investi.³³

La méthode de calcul de la (VAN) :

$$\text{La valeur actuelle net (VAN)} = \sum \text{Cash-flows actualisés} - (\text{I}_0) \text{ investissement initial}$$

La signification de la VAN :

- **la VAN et positif :**

Le projet d'investissement est acceptable d'autre part, il permettait de récupérer la dépense initiale tout en rémunérant le capital.

- **La VAN négative :**

³³ CHIHA K. (2012), op. Cit, P.144.

Le projet d'investissement devrait être rejeté.

- **La VAN nulle :**

L'investissement permettrait de récupérer la dépense initial, mais il ne permettrait pas à l'entreprise de s'enrichir (l'entreprise a fait une opération blanche).

2.4.3. L'indice de profitabilité (IP)

La notion d'indice de profitabilité est directement liée à celle de la valeur actuelle nette. Il peut être obtenu par le rapport entre la valeur actuelle des cash-flows actualisés et le capital investi.³⁴

La méthode de calcul de (IP) :

$$\text{L'indice de profitabilité (IP)} = \frac{\sum \text{Cash-flow actualisés}}{\text{investissement initial}}$$

Règle de décision :

- IP > 1 signifie que la VAN est positif, donc le projet est rentable.
- IP < 1 signifie que la VAN est négatif, donc le projet n'est pas rentable.

2.4.4. Taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rendement interne est le taux d'actualisation I_0 pour lequel le totale des valeurs actuelles des cash-flows d'exploitation d'un égal son capital investi. C'est donc le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette³⁵.

La méthode de calcul de TRI :

$$\sum \text{Cash-flows} - I_0 = 0 \longrightarrow \sum \text{Cash-flows actualisés} = I_0$$

Interprétation :

- L'indice de profitabilité doit être supérieur à 1 (IP > 1), pour que l'investissement soit rentable.

³⁴ CHIHA K. (2012), op. Cit, P.145.

³⁵ Idem, P.146.

- Un indice de profitabilité inférieur à 1 ($IP < 1$) indique un investissement qui n'est pas rentable. La somme des flux de trésorerie actualisés est inférieure à l'investissement initial.

Section 03 : Les risques de crédit d'investissement et ses garanties

Dès que la banque donne un avis favorable pour accompagner financièrement son client, elle endosse les risques de celui-ci qui peuvent survenir à tous les niveaux de vie du crédit, à partir de son utilisation jusqu'au remboursement de la dernière échéance.

Dans cette section, nous donnons d'abord une définition d'un risque crédit ensuite nous présentons les différents risques liés à l'activité bancaire et pour finir nous verrons les garanties qui ont pour objet de protéger les créanciers contre les risques de crédit.

3.1. Les risques de crédit d'investissement

3.1.1. Définition d'un risque de crédit

Selon Cécile KHAROUBI et THOMAS, Le risque de crédit est « Dès qu'un agent économique consent un crédit à une entreprise à une contrepartie, une relation risquée s'instaure entre le créancier et son débiteur. Ce dernier peut en effet, de bonne ou mauvaise foi, ne pas payer sa dette à l'échéance convenue. L'aléa qui pèse sur le respect d'un engagement de régler une dette constitue le risque de crédit.³⁶

3.2. Les différents types de risques de crédit

Le métier du banquier est indissociable des risques. Il est censé les connaître, les maîtriser et donc les gérer avec prudence et professionnalisme. Les risques inhérents aux opérations de crédit peuvent revêtir plusieurs formes.³⁷

3.2.1. Risque de non remboursement (contrepartie)

Il s'agit d'un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle et qui correspond à la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu. De ce fait, la banque subit une perte en capital (créance non remboursée) et en revenu (intérêts non perçus), perte qui est considérablement plus importante que le profit réalisé sur cette même

³⁶ CECILE KHAROUBI et PHILIPPE THOMAS, « analyse du risque de crédit », Edition 18, rue la Fayette, 2013, P.18.

³⁷ MARTEAUX D., DEHACHE D., « Les produits dérivés de crédit » édition ESKA, Paris, 2001, p15.

Contrepartie non défaillante. Dans ce risque, également désigné sous l'appellation de risque de crédit ou de risque de signature, on inclura le risque-pays.

3.2.2. Le risque d'immobilisation

Le risque d'immobilisation appelé aussi « risque de trésorerie » se localise au plan des rapports entre la banque et ses déposants. La banque assure un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources en procédant au refinancement de ses crédits auprès de la Banque Centrale ou du marché monétaire.³⁸

3.2.3. Risque de change

Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change posé aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements du crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devise. Et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leurs actifs et passif. Il est défini comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellées en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque³⁹

3.2.4. Risque de taux d'intérêt

Une variation des taux d'intérêt, à la hausse comme à la baisse, est loin d'être sans conséquence sur le secteur bancaire. Toute fluctuation de ce paramètre peut constituer un risque considérable pour la banque. Le risque de taux d'intérêt représente pour un établissement du crédit, l'éventualité de voir sa rentabilité ou la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt.⁴⁰

3.2.5. Risque de liquidité

Il s'agit, également, d'un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle puisque le terme des emplois est toujours plus long que celui des ressources, surtout lorsqu'il s'agit de dépôts de la clientèle. La banque incapable de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds émanant de sa clientèle ou d'autre établissement de crédit est dite il liquide.⁴¹

³⁸ MOSCHETTO B., ROUSSILLON J., « La banque et ses fonctions », édition PUF, Paris, 1988, p33.

³⁹ MICHEL ROUCH et G2RADNOLLEAU., «le contrôle de Gestion bancaire et gestion financière », Edition, la revue banque éditeur, 3eme édition, Paris, 1998, P.312.

⁴⁰ AUGROS J et QUERUEL M., « Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », édition Economica, Paris, 2000, p16

⁴¹ COUSSERGUES S., « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie », 3^{eme} édition DUNOD, Paris, 2002, P.101.

3.3. Les garanties

3.3.1. Définition de garantie

On appelle « suretés » les garanties qui ont pour objet de protéger les créanciers contre les risques de crédits, notamment celui de l'insolvabilité de leurs débiteurs. Ces garanties doivent être estimées à leur juste valeur, selon divers procédés, soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit des gages sur les immeubles appartenant à celui qui s'engage.⁴²

3.3.2. Les différents types de garanties

3.3.2.1. Les garanties personnelles

C'est un engagement d'une banque à une personne physique ou morale pour régler le créancier si le débiteur s'avère défaillant. Cette garantie se matérialise généralement sous forme d'une caution ou d'un aval.⁴³

➤ **Cautionnement**

Le cautionnement est l'engagement pris par un tiers, appelé caution, de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur.⁴⁴ On peut distinguer entre deux formes de cautionnement :

- **Le cautionnement simple** : le cautionnement simple dispose de bénéfice de discussion. Dans ce cas, la caution peut imposer au créancier d'exercer, prioritairement, les recours contre le débiteur principal, de saisir ces biens et de les vendre.
- **Le cautionnement solidaire** : Elle est la renonciation de la caution au bénéfice de discussion et la division avec extension de la solidarité aux héritiers de la caution. Ce sont, généralement, les cautions qui sont exigées par les banques dans la mesure où elles permettent de poursuivre, indifféremment, le débiteur ou la caution qui se trouve au même rang.

➤ **Aval**

L'aval est l'engagement apporté par un tiers sur un effet de commerce pour une garantir le paiement. L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal. L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.⁴⁵

⁴² BERNET ROLLANDE., « principe de technique bancaire », 25^{ème} édition DUNOD, Paris, 2008, P.183.

⁴³ BEGUIN J et ARNAUD B., « L'essentiel des techniques bancaires », éditions EYROLLES, Paris, 2008, P.123.

⁴⁴ BERNET ROLLANDE., « principe de technique bancaire », 27^{ème} édition DUNOD, Paris, 2015, P.242.

⁴⁵ BERNET ROLLANDE. (2015), op. Cit, P.243.

3.3.2.2. Les garanties réelles

La garantie réelle est le contrat par lequel un débiteur affecte un de ses biens, meuble ou immeuble ou paiement de sa dette. Elle peut prendre trois formes :

A. L'hypothèque

Selon l'article 882 du code civil Algérien. L'hypothèque est un contrat par lequel le créancier acquiert sur l'immeuble affecté en paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance quel que soit le détenteur de l'immeuble hypothéqué, au moment de la réalisation de l'hypothèque⁴⁶. L'hypothèque est l'acte par lequel le débiteur accord au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité.

Selon le mode de constitution, il existe trois (03) sortes d'hypothèques :

➤ **L'hypothèque légale**

L'article 179 de la loi 90/10 du code 14/04/1990 relative à la Monnaie et au Crédit, stipule : il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux.⁴⁷

➤ **L'hypothèque judiciaire**

Selon l'ordonnance n°75-58, portant code civil, modifiée et complétée, « tout créancier muni d'un jugement exécutoire ayant statué sur le fond et condamnant le débiteur à une prestation déterminée, peut obtenir, en garantie de sa créance en capital, et frais, un droit d'affectation hypothécaire sur les immeubles de son débiteur. Il ne peut plus, après le décès de son débiteur, prendre une affectation sur les immeubles de la succession.⁴⁸

➤ **L'hypothèque conventionnelle**

L'hypothèque conventionnelle est celle qui résulte des conventions, elle est conclue par une convention entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement d'une créance. De plus les hypothèques conventionnelles ne peuvent être consenties que par ceux qui ont la capacité d'aliéner (avoir un acte notaire) les immeubles qu'ils y soumettent.⁴⁹

⁴⁶ L'article 882 du code civil Algérien

⁴⁷ L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit

⁴⁸ L'ordonnance n°75-58, de code civil

⁴⁹ BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2001, P.227.

B. Le nantissement

Selon l'article 948 du code civil Algérien : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographiques et aux créanciers inférieurs en rang ». Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble incorporel en garantie de sa créance.

C. Le gage

Le gage est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble corporel en garantie de sa créance. Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

- **Gage avec dépossession** : le débiteur est démuné du bien objet de la garantie. On peut citer dans cette catégorie le gage de tableaux ou d'objet précieux.
- **Gage sans dépossession** : le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité, par exemple (Le gage de véhicule est un gage sans dépossession qui garantit les sommes ayant permis l'acquisition du véhicule gagé).

3.3.3. Les garanties complémentaires et assimilées

La banque peut exiger également comme garantie une délégation d'assurance dont la mise en jeu est liée à la réalisation du risque au sinistre éventuel.

Il s'agit de :

- ✓ Assurance incendie ;
- ✓ Assurance tout risque pour le matériel roulant ;
- ✓ Assurance multirisque professionnel pour les équipements, les marchandises, etc.

Toutes fois, le contrat d'assurance doit être accompagné d'un avenant de la subrogation au profit de la banque.

Conclusion :

Au bout de ce chapitre, nous relevons que la constitution d'une demande de crédit d'investissement est l'étape la plus importante l'ord de la mise en procédure du banquier au traitement du dossier, ce qui va lui permettre de faire une analyse financière approfondie de l'entreprise, l'évaluation de sa rentabilité ainsi que sa capacité de remboursement, à l'issue de son étude doit prendre une décision à propos de la mise en place du crédit d'investissement. Bien évidemment, l'acceptation ou le refus du banquier d'accorder le crédit.

Enfin, faut-il rappeler que l'octroi du crédit est une opération qui reste très risquée pour se protéger contre ces risque, le banquier, et à la fin de son diagnostic économique et financier de l'entreprise, doit exiger des garanties qui peuvent faire face aux éventuels désengagements de son client débiteur.

Afin de mettre en pratique ces connaissances théoriques, et de pouvoir répondre à la problématique fixée préalablement, nous allons consacrer le troisième chapitre à l'étude d'un cas pratique traitera un dossier de crédit d'investissement au sine de la BADR.

Chapitre III

Chapitre 03 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BADR

Afin de mettre en pratique les différents éléments développés dans les deux chapitres précédents et de mettre en évidence les différentes étapes d'un financement bancaire d'un crédit d'investissement, l'étude d'un cas pratiques s'avère nécessaire et indispensable au cours de ce troisième chapitre.

Dans ce cadre, nous avons effectué un stage d'un mois au niveau de la BADR et plus précisément dans l'agence 360 de KHERRATA, nous avons tenté de mener une étude d'un dossier sélectionné au niveau de l'agence, à l'aide des techniques d'analyse et d'évaluation bancaire. A cet effet, ce chapitre comporte deux (2) sections :

- La première section est consacrée à la présentation de l'organisme d'accueil ;
- La deuxième section portera sur le traitement et l'analyse d'un crédit d'investissement au sein de la BADR.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil

Cette section a pour objet de présenter la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (**BADR**) d'une manière générale.

1.1. Présentation de la BADR

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (**BADR**) est une banque à capitaux publics créée par décret n°82-106 du 13 mars 1982. Elle a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion rurale, son capital social est de 54 000 000 000 de DA. A sa création, la BADR avait pour vocation le financement des activités liées à l'agriculture, à l'agro-alimentaire et à l'industrie mécanique agricole.

La BADR est devenue au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activité. Sur le plan national, la BADR est la première banque par l'étendue de son réseau constitué initialement de 140 agences cédées par la Banque Nationale d'Algérie (**BNA**), son réseau compte en 2018, 300 agences et 39 directions régionales, quelques 7000 cadres et employés actives au sein des structures centrales, régionales et locales¹. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

¹ Document interne de la BADR

C'est, également, une banque qui entretient des relations à travers le monde. Elle a la qualité de collecter des dépôts et d'octroi des crédits et a spécialement pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

1.1.1. Historique de la BADR

L'évolution de la BADR a été marquée par les étapes et événements suivants :

- **La période 1982-1990** : Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif d'asseoir sa présence dans le monde rural, en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole, elle a acquis une notoriété à une expérience certaine dans le financement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire ;
- **L'année 1990** : En vertu de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit qui a mis terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment vers les PME/PMI, tout en gardant le secteur agricole son champ d'activité stratégique ;
- **L'année 1991** : La BADR a mis en place le système « SWIFT » pour l'exécution des opérations de commerce international ;
- **L'année 1993** : La BADR a achevé l'informatisation de l'ensemble des opérations bancaires au niveau du réseau ;
- **L'année 1996** : La BADR a introduit le télétraitement (traitement et réalisation d'opérations bancaires à distance et en temps réel) ;
- **L'année 1998** : La BADR a mis en service la carte de retrait interbancaire ;
- **L'année 2000** : Un diagnostic exhaustif des forces et faiblesses de la BADR a été établi en vue de l'élaboration d'un plan de mise à niveau de l'institution par rapport aux normes internationales ;
- **L'année 2001** : La BADR a connu un assainissement comptable et financier ;
- **L'année 2001** : Les procédures de traitement, d'acheminement et de sanction des dossiers de crédits ont été raccourcies. Les délais varient, aujourd'hui, entre 20 et 90 jours, qu'il s'agisse d'un crédit d'exploitation ou d'investissement ;

- **L'année 2001** : Par ailleurs, une application relative à la dématérialisation des moyens de paiement a été mise en place ;
- **L'année 2002** : La BADR a procédé à la généralisation de la norme «Banque Assise» avec « Service Personnalisé » aux agences principales du territoire national ;
- **En mai 2016** : La banque ouvre son premier point en bourse ;
- **L'année 2017** : la BADR banque annonce son lancement dans la finance islamique avant la fin de l'année, et ce en offrant des produits bancaires conformes à la Charia islamique.

1.2. Organisation de la BADR

La BADR est organisée en deux (2) directions : la direction centrale est le réseau (les agences)

1.2.1. La direction centrale

La BADR est organisée en direction générale et des directions générales adjointes au nombre de six (6).

1.2.1.1. La direction générale

La direction générale est composée d'un conseil d'administration et d'un Président Directeur Générale (PDG). La direction générale est chargée de déterminer et de coordonner la mise en place de la stratégie de la banque et de veiller sur sa réussite.

1.2.1.2. Les directions générales adjointes

Les directions générales adjointes sont au nombre de six (6) :

- ✓ Direction Générale Adjointe (DGA) administration et moyens ;
- ✓ Direction Générale Adjointe (DGA) recouvrement ;
- ✓ Direction Générale Adjointe (DGA) exploitation ;
- ✓ Direction Générale Adjointe (DGA) informatique comptabilité et trésorerie ;
- ✓ Direction Générale Adjointe (DGA) opération internationales ;
- ✓ Direction Générale Adjointe (DGA) engagements.

Chaque direction générale adjointe regroupe plusieurs directions, réunies sous la même autorité hiérarchique et affecte une tâche précise confiée et contrôlée par la DGA dont elle dépendait. A un niveau hiérarchique intermédiaire entre la direction générale et les directions adjointes et les directions régionales se trouve la direction de l'inspection générale chargée de contrôler l'activité du réseau sur le territoire nationale.

1.2.2. Le réseau

Le réseau est caractérisé comme suit :

- Rattaché à la direction générale adjointe de l'exploitation, le groupe régional d'exploitation est la structure hiérarchique supérieure au niveau de la wilaya. Il dirige un groupe d'agence installées dans la même wilaya ;
- L'agence bancaire est la force de frappe de toute la structure et l'initiatrice de toute opération, qui établit le lien direct entre le client et sa banque elle est organisée comme suit :
 - ❖ **Agence Principale (AP)** : Est une agence de wilaya (principale) qui dispose de tous les produits de la banque et les opérations courantes ; elle se distingue d'une agence locale d'exploitation par la compensation et les crédits promotionnels (supérieure à 50000 DA) ;
 - ❖ **Agence Locale d'Exploitation (ALP)** : Est une agence qui dispose de toutes les opérations courantes, ainsi que les opérations de crédits hypothécaire d'une somme inférieure à cinq cent mille dinars algérien (500 000) DA.

1.3. Les missions et les objectifs de la BADR

1.3.1. Les missions de la BADR

La BADR, a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du secteur du monde rural. Elle propose une série complète de produits et services financiers et bancaires. Ses principales missions sont :

- ✓ Le traitement de toutes les opérations de crédits, de change et de trésorerie ;
- ✓ L'ouverture de comptes à toutes personnes faisant la demande ;
- ✓ La réception des dépôts à vue et à terme ;
- ✓ La participation à la collecte de l'épargne ;
- ✓ La contribution au développement du secteur agricole ;
- ✓ L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et artisanal ;

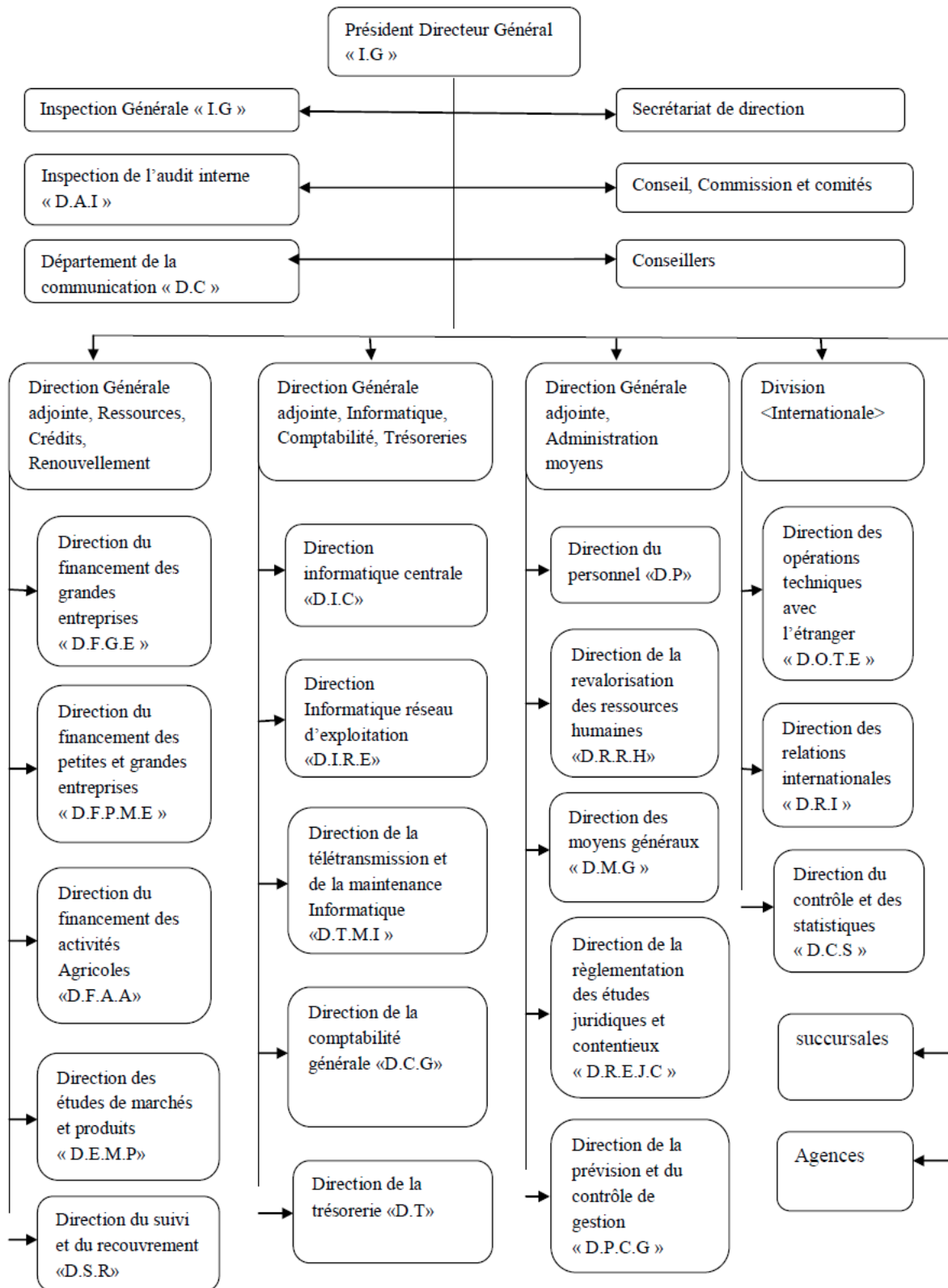
- ✓ Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées ;

1.3.2. Les objectifs de la BADR

L'amélioration de la qualité des services et des relations avec la clientèle, a fait de la BADR la plus grande banque avec une plus grande rentabilité. Ces objectifs se réaliseront grâce :

- ✓ A une action dynamique en matière de recouvrement ;
- ✓ A une gestion rigoureuse de sa trésorerie tant en dinars qu'en devises ;
- ✓ Au développement de nouveaux services générateurs de profits ;
- ✓ A l'amélioration de la productivité de chacun au niveau des opérations traitées quotidiennement ;
- ✓ Au développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

Schéma N°07 : Organigramme générale de la BADR



Source : document interne de la BADR

1.4. Présentation de l'agence (360) de KHERRATA

L'agence BADR de KHERRATA du code (360) constitue une décentralisation géographique et un prolongement siège. Elle a été créée par un décret exécutif N°159-87 du 21 MARS 1987, mais elle a commencé ses activités le 25 MAI 1987, située à la RUE ALLIK LAMRI KHERRATA, (52 KM du chef-lieu de la wilaya). Son rayon d'exploitation est très large de la commune de DRA EL GAID jusqu'à la commune de TAMRIDJT (SOUK EL TENIN).

Le fonctionnement de cette agence est assuré par 15 éléments repartis selon l'organigramme (schéma n°08). Le nombre de comptes gérés dans cette agence est de 6942 comptes, répartis comme suit :

- 544 comptes de cheque ;
- 1282 comptes courants commerciaux ;
- 4803 comptes livret d'épargne ;
- 313 comptes d'épargne junior.

La BADR de KHERRATA participe :

- Au développement de l'ensemble du secteur de l'agriculture.
- A la promotion des activités agriculture, artisanales, commerciales, libérales et agro-industrielles.
- Assurer toutes les opérations d'une banque de dépôt.
- Au financent des structures et des activités de la promotion agricole.
- Au financent des structures et des activités de toute nature liée en amont et en aval à la production des secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Le financent au niveau de cette agence est diversifié, vu le lieu d'implantation de cette agence et son rayon d'exploitation important, à savoir l'Agriculture ; RFIG, ETTAHADI, CMT Agricole partiellement bonifié et autres, les dossiers des dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC, les crédits d'investissement et exploitation pour les PME.

1.4.1. L'organigramme de l'agence KHERRATA

1.4.1.1. La direction de l'agence

Elle est assurée par le directeur de l'agence qui pour mission de veiller au bon fonctionnement de l'agence.

1.4.1.2. Le service secrétariat

La secrétaire a pour mission d'effectuer des tâches tels que : un rôle de standardiste, l'envoi de courrier, le classement des différents dossiers, de saisir les lettres manuscrites, la réception et l'orientation des clients.

1.4.1.3. Service clientèle

Le service clientèle traite les opérations courantes suivantes :

- Ouverture de compte
- Versement et retrait en espèce
- Paiement de chèque
- Certification de chèque
- Compensation et prélèvement
- Achat et vente d'espèce
- Assurer la comptabilisation et la journalisation des écritures comptables et d'arrêter son bilan.

1.4.1.4. Guichets des dinars

Le chargé de ce guichet a pour mission d'exécuter les ordres des clients :

- Retrait par chèque et par quittance ;
- Versements (sur comptes ou déplacés) en Dinars ;

Il assure, régulièrement, que la caisse automatique est alimentée pour faire face aux demandes de retrait qui ne dépassent pas les cent mille dinars (100 000DA).

1.4.1.5. Guichet de devise

Le chargé de ce poste assure les opérations de retraits et versements en devises, il s'occupe aussi des opérations de changes.

1.4.1.6. La caisse

La caisse est dirigée par un caissier et dont la mission principale est de :

- Recevoir les espèces fournies par la clientèle en contrepartie des opérations de versement ;
- De payer en espèce les clients ou leurs mandataires en contrepartie des opérations de versement ;
- De veiller au contrôle régulier du solde caisse en fin de journée en confrontant le solde espèce disponible et le solde de la caisse sur système informatique.

1.4.1.7. Le service de crédit

Le service crédit est le service le plus important dans l'agence car l'étude et l'analyse d'un dossier de crédit d'investissement sont parmi les opérations principales qui génèrent des produits. Toute mauvaise gestion des crédits peut engendrer des pertes pour la banque, c'est pour cela que le service crédit doit être dirigé avec maîtrise afin de minimiser les risques. Les services de crédits sont soumis à l'autorité directe du directeur de l'agence.

Le rôle de l'agent chargé du crédit consiste à :

- ✓ Réception de la clientèle pour information et orientation
- ✓ Contrôle, les crédits mis en place par les agences
- ✓ Consolider toutes les statistiques en la matière
- ✓ Recueillir des garanties bloquantes
- ✓ Suivi des crédits

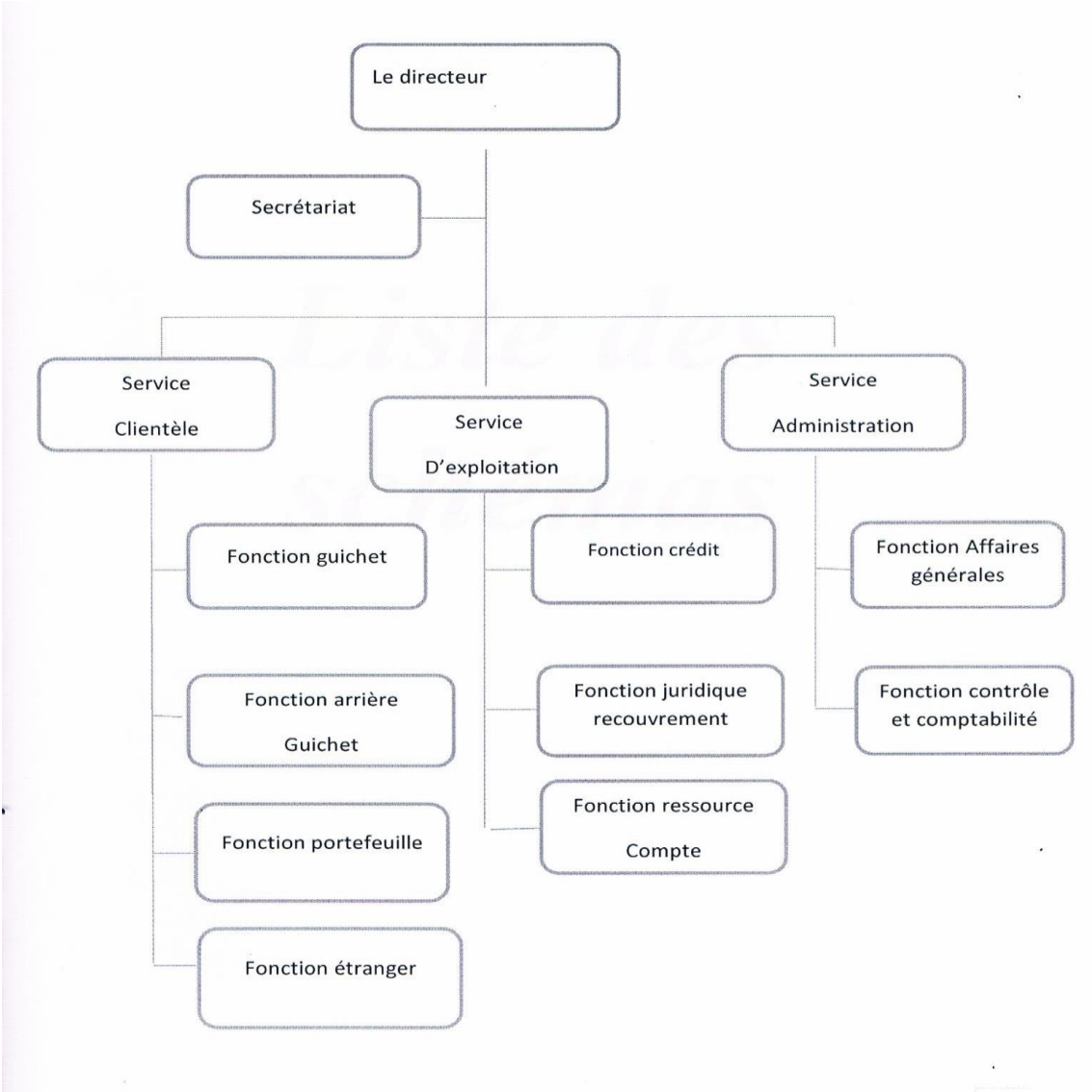
1.4.1.8. Le service juridique

Il a pour mission d'authentifier tous les documents à caractère juridique relatifs aux dossiers de crédit et aussi à l'ouverture des comptes.

1.4.1.9. Le service comptabilité

Le rôle du service Comptabilité consiste en le contrôle de la journée comptable, inventaire et affaires administratifs générales.

Schéma N°08 : L'organigramme de la BADR agence KHERRATA



Source : document interne de la BADR

Section 02 : Le financement d'un crédit d'investissement par la BADR

Afin de compléter ce travail, cette section est consacrée à l'étude d'un cas pratique qui concerne une demande d'un crédit d'investissement.

Dans ce cas, le client sollicité un crédit à moyen terme lui permettant l'acquisition d'un matériel roulant.

2.1. Le montage d'un dossier de crédit d'investissement

Avant le montage d'un dossier de crédit, le banquier lors de la collecte des informations doit s'assurer d'avoir toutes les informations concernant le client telles que la forme juridique de son entreprise, les bilans comptables des trois dernières années, afin d'effectuer son étude :

2.1.1. Identification du demandeur de crédit

Le crédit demandé par M^r (x) âgée de (x) né à (x). Le demandeur de crédit est un promoteur gérant des projets et disposant d'une expérience appréciable dans le secteur des travaux publics et hydraulique.

2.1.2. Présentation du projet

La présente étude a pour objet l'étude d'un projet d'extension d'une entreprise de travaux publics et hydrauliques sis à la commune de TASKIRIOIT, qui fonctionne avec un matériel performant. A cet effet, le promoteur projette d'acquérir une chargeuse pelleuse pour la réalisation des projets dans le secteur du bâtiment et travaux publics. Ce matériel neuf et performant est indispensable pour la réalisation des travaux dans les délais demandés. L'offre actuelle est assurée par des promoteurs qui disposent des moyens usés, de faible rendement qui ne répondent aux normes exigées dans la réalisation des marchés publics.

Le matériel que ce promoteur souhaite acquérir est de type très évolué, il permet d'obtenir des réalisations de haute qualité et d'un rendement assez élevé et qui permettra la création de deux postes d'emplois permanents.

2.1.3. Etude de marché

Ce projet vise à mettre sur le marché une capacité assez conséquente dans la réalisation des grands travaux publics et hydraulique, et à faire face à la demande incessante et croissante dans le secteur des travaux publics.

- **Marchés ciblé**

- Projets de la Direction des Travaux Public de la wilaya.
- Projet de DLEP- willaya de Bejaïa

2.1.4. Etude technique

Elle se divise en deux principales catégories qui sont nécessaire à la pérennité de l'activité économique de l'entreprise, représentées en moyen humains et matériel :

- **Les moyens humains**

L'effectif employé par le promoteur est de 25 salariés.

- **Les moyens matériels**

Les moyens matériels comprennent les éléments suivants : à mettre dans les annexes

- Trois (03) bétonnières ;
- Une (01) auto bétonnière.
- Trois (03) camions à benne.
- Un (01) véhicule Nissan.
- Un (01) bulldozer Komatsu.
- Deux (02) tractopelle.
- Trois (03) vibreurs.
- Trois (03) motopompes.
- Deux (02) brises de béton.
- Quêter (04) citernes a eaux fixe ;
- Deux citernes à eaux.
- Un (01) dumper benne.
- Un (01) groupe électro.
- Deux (02) chargeurs de batterie.
- Une (01) machine électro fusion.
- Etais métalliques et bois.
- Un (01) Echafaudage manuel et métallique.
- Un (01) échafaudage en treuil.
- Une (01) plaque vibrante.
- Un(01) rouleau duplex.
- Un (01) scie a sol.
- Un (01) treuil pu 500KG.

- Un appareil topographe.
- Lot de coffrage (bois et métalliques).
- Deux (02) postes à soude.
- Petite outillage.

2.1.5. Liste détaillée et valorisée des investissements

- **Le coût du projet**

Dans la liste détaillée et valorisée des investissements on trouve que le coût du projet s'est élevé à dix millions huit cent trois mille cent (10 803 0100 DA TTC).

Tableau N°08 : Le coût du projet

Désignation	Montant
Chargeuse pelleteuse HMK 102 B ALPHA	8 490 000,00
TVA	1 613 100,00
Taxe LFC	700 000,00
Total TTC	10 803 100,00

Source : document donné par la banque.

- **Montage financier**

Pour les besoins de financement du projet, il est prévu le recours à un emprunt bancaire d'un montant de sept million cinq cent soixante-deux mille cent soixante-dix (7 562 170 DA), le reliquat soit trois million deux cent quarante mille neuf cent trente (3 240 930 DA) sera financé sur fonds propres du promoteur.

Tableau N°09 : le financement sur fonds propres et par le crédit bancaire

Désignation	Montant TTC
Fonds propres	3 240 930,00
Crédit bancaire	7 562 170,00
Totale	10 803 100,00

Source : document donné par la banque

2.2. Analyse de la situation financière de l'entreprise

Pour faire une analyse de la situation financière d'une entreprise on se trouve dans l'obligation de calculer les critères suivants :

2.2.1. Evaluation de la rentabilité de l'entreprise

Pour évaluer l'entreprise, afin de savoir si elle est rentable, tout d'abord il faut faire un reclassement des bilans financière. Ensuite, il sera nécessaire de recalculer les éléments suivants :

- Le reclassement des bilans financiers de l'entreprise ;
- Les Soldes Intermédiaires de Gestion (**SIG**) ;
- La Capacité d'Autofinancement (**CAF**) ;
- Les ratios.

2.2.1.1. Le reclassement des bilans financier de l'entreprise

Pour le reclassement des bilans financiers, on présente l'actif du bilan ainsi que son passif. D'après ce tableau, on remarque que l'actif du bilan de l'entreprise augmenté en 2016 par apport à l'année 2015, ensuite il a diminué à 26 669 989 DA en 2017.

Tableau N°10 : Actif du bilan financier

Actif	2015	2016	2017
Actif immobilisé			
Immobilisation incorporelle	00	00	00
Immobilisation corporelles	7 840 841	12 379 900	12 167 965
Immobilisation financier	1 315 116	832 756	620 609
Totale d'actif immobilisé	9 155 957	13 212 656	12 788 574

Actif courant			
Stock en cours	1 000 000	1 400 000	5 500 000
Créance et emplois assimilés :			
Client	2 990 071	10 409 828	3 041 156
Autre débiteur	1 615 082	136 880	117 311
Impôt et assimilés	357 697	821 132	376 615
Autre créance et emplois assimilés	42 726	46 679	16 942
Disponibilité			
Trésorerie	4 363 776		4 829 391
Total actif courant	10 369 352	20 952 019	13 881 416
Totale général actif	19 525 309	34 164 675	26 669 989

Source : établi par nos soins à partir des données du bilan comptable.

Tableau N°11 : passif du bilan financier

D'après le tableau on remarque une hausse montant de passif en 2016 par rapport à 2015, puis il Ya une baisse en 2017 soit 26 669 989DA.

Passif	2015	2016	2017
Capitaux propres			
Capitale émis	13 812 318	15 711 840	16 123 920
Primes et réserves	00	00	00
Résultat net	1 349 441	684 276	420 000
Report à nouveau	-1 451 635	-447 026	213 417
Total (1)	13 710 124	15 949 090	16 757 337
Passif non courant			
Emprunt et dettes financières	1 856 000	4 526 954	2 583 096
Impôt	00	00	00
Autre dette non courant	00	00	00
provision	00	00	00
Total passif non courant (2)	1 856 000	4 526 954	2 583 096
Passif courant			

Fournisseur et compte rattachés	1 401 121	5 072 748	75 306
Impôts	761 501	2 127 564	669 209
Autre dette	248 558	291 107	107 184
Trésorerie passif	1 503 005	6 198 176	6 477 857
Total passif courant	3 950 185	13 689 631	7 329 556
Total général passif	19 525 309	34 164 675	26 669 989

Source : établi par nos soins à partir des données du bilan comptable.

2.2.1.2. Les soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

D'après le calcul des soldes intermédiaires de gestion on constate que :

- **Le chiffre d'affaire (CA) :** le chiffre d'affaire est décroissant pour les trois années d'une valeur de 25 737 808 DA en 2015 et 16 812 642DA en 2016 pour atteindre 4 283 492 DA en 2017.
- **La marge commerciale (MC) :** la marge commerciale est nulle pour cette entreprise, cela signifie qu'elle n'exerce pas une activité commerciale.
- **La valeur Ajouté (VA) :** la valeur ajoutée est positive sur les trois ans. Et un indicateur qui rend compte du poids économique de l'entreprise. On constate une légère baisse de la valeur ajoutée entre 2016 et 2017 à cause de la baisse de la production.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE) :** l'excédent brut d'exploitation est positif sur les trois ans, ce qui signifie que l'activité est profitable même rentable.
- **Le résultat d'exploitation (RE) :** l'entreprise dégagé un résultat positif durant les trois années, cette situation montre que le chiffre d'affaire réalisé par l'entreprise arrive à couvrir ses charges.
- **Le résultat courant avant impôt (RCAI) :** il mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Dans notre cas, ce résultat est positif durant les trois années étudiées.
- **Résultat net de l'exercice (RNE) :** l'entreprise est bénéficiaire durant les trois années étudiées.

L'ensemble des solde intermédiaires de gestion montre que la totalité des charges de l'entreprise sont couvertes par les produits réalisés. L'entreprise dégage des excédents dont un résultat net positif tout au long des trois années objet d'études.

Tableau N°12 : présentation des soldes intermédiaires de gestion

Désignation des comptes	2015	2016	2017
Production vendue	25 737 808	16 812 642	4 283 492
Chiffres d'affaires	25 737 808	16 812 642	4 283 492
production stocké ou déstocké	-200 000	4 100 000	4 000 000
Production de l'exercice	25 537 808	17 212 642	8 383 492
Marge commerciale	00	00	00
<ul style="list-style-type: none"> • Production • (+) marge commerciale • (-) consommation de l'exercice en provenance des tiers 	<p>25 537 808</p> <p>00</p> <p>20 072 833</p>	<p>17 212 642</p> <p>00</p> <p>13 562 709</p>	<p>8 383 492</p> <p>00</p> <p>5 730 567</p>
Valeur ajouté d'exploitation	5 464 975	3 649 933	2 652 925
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajouté de l'entreprise • (+) subvention d'exploitation • (-) impôts taxes et versements assimilés • (-) charge de personnel 	<p>5 464 975</p> <p>00</p> <p>423 938</p> <p>2 077 375</p>	<p>3 649 933</p> <p>00</p> <p>186 704</p> <p>2 369 232</p>	<p>2 652 925</p> <p>00</p> <p>100 037</p> <p>1 461 793</p>
Excédent brut d'exploitation	2 963 662	1 093 997	1 091 095
<ul style="list-style-type: none"> • (+) autre produit opérationnels • (-) autre charge opérationnels • (-) dotation à l'amortissement et provisions • (-) perte de valeur • (-) reprise sur perte de valeur 	<p>00</p> <p>00</p> <p>1 457 450</p> <p>00</p> <p>00</p>	<p>00</p> <p>00</p> <p>285 622</p> <p>00</p> <p>00</p>	<p>00</p> <p>00</p> <p>506 135</p> <p>00</p> <p>00</p>
Résultat d'exploitation	1 506 211	808 375	584 960
<ul style="list-style-type: none"> • (+/-) résultat financière (produit 	-156 770	- 124 099	-164 960

financière – charge financière)			
Résultat courant	1 349 441	684 276	420 000
• (+) Résultat exceptionnel	00	00	00
• (-) impôt sur les bénéfices	00	00	00
• (-) participation des salaires	00	00	00
• (-) totales des produits	00	00	00
• (-) totales des charges	00	00	00
Résultat net de l'exercice	1 349 441	684 276	420 000

Source : établi par nos soins à partir des données de la banque.

2.2.1.3. Présentation de la capacité d'Autofinancement

Dans ce tableau nous avons calculé la CAF par la méthode additive qui est la suivante :

CAF = résultat net de l'exercice + dotation aux amortissements et aux provisions et perte de valeur- reprise sur pertes de valeur et provision + valeur comptable des investissements virées au résultat de l'exercice.

Tableau N°13 : présentation de la CAF

Désignation	2015	2016	2017
• Résultat de l'exercice	1 349 441	684 276	420 000
• (+) dotation aux amortissements aux provisions et pertes de valeur	1 457 450	285 622	506 135
• (-) reprise sur perte de valeur et provision	00	00	00
• Valeur comptable des investissements virés au résultat de l'exercice	00	00	00
CAF	2 806 891	969 898	926 135

Source : établi par nos soins à partir des données de la banque.

D'après le tableau n° 13, on remarque que la capacité d'autofinancement pour les trois années est positive, ce qui signifie que cette entreprise dégage un surplus monétaire qui permet de financer ses investissements, rémunérer les actionnaires et autofinancer les emplois.

2.2.2. Les ratios de rentabilité

Pour déterminer la rentabilité d'une entreprise, il est nécessaire de calculer un certain nombre de ratios (voir tableaux N° 14).

Tableau N°14 : Les ratios de rentabilité

Désignation	2015	2016	2017
Rentabilité financière =résultat net / capitaux propres	1 349 441/ 13 812 318 = 0.09	684276/ 15 494 090 = 0.04	420 000/ 16 757 337 = 0.02
Rentabilité économique =EBE / capital engagé pour l'exploitation	2 963 662/ 19 525 309 = 0.15	1 093 997/ 34 164 657 = 0.03	1 091 095/ 26 669 989 = 0.04
Rentabilité commerciale = résultat net / CA(HT)	1 349 441 / 25 737 808 = 0.05	684 276/ 16 812 642= 0.04	420 000 / 4 283 492= 0.1

Source : établi par nos soins à partir des données de la banque.

- **Le taux de rentabilité financière**

On a constaté d'après les résultats précédents que l'entreprise est rentable financièrement pendant les années (2015, 2016 et 2017), l'entreprise aurait pu profiter d'une meilleure rentabilité s'il avait financé les nouveaux équipements par capitaux propres.

- **Le taux de rentabilité économique**

Le taux de rentabilité économique est positif pour les trois années, ce ratio mesure la performance de l'exploitation de l'entreprise.

- **Le taux de rentabilité commerciale**

On a constaté d'après les résultats précédents que, le taux de rentabilité commerciale est positif pour les trois exercices étudiés, avec une diminution durant l'année 2016. Cette diminution est liée à la diminution du résultat net, mais on aperçoit une augmentation en 2017.

2.2.3. Les ratios de solvabilité

Tableau N°15 : Les ratios de solvabilité

Désignation	2015	2016	2017
Autonomie financière = DLMT / capitaux permanent	1 856 000 / 15 566 124 = 0.11	4 526 954 / 20 476 044 = 0.22	2 583 096/ 19 340 433 = 0.13
Financement des emplois stable = DLMT/Immobilisation	1 856 000 / 9 155 957 = 0.20	4 526 954 / 13 212 656 = 0.34	2 583 096 / 12 788 574 = 0.20
Indépendance financière = DLMT / totale passif	1 856 000 / 19 525 309 = 0.09	4 526 954 / 34 164 675 = 0.13	2 583 096 /26 669 989 = 0.09
Capacité de remboursement = DLMT / CAF	1 856 000 / 2 806 891= 0.66	4 526 954 / 969 898 = 4.66	2 583 096 / 926 135 = 2.78

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

- **Autonomie financière**

Le ratio d'autonomie financière est inférieur à 1, les capitaux propres ne couvrent pas l'ensemble des dettes contractées auprès des établissements bancaires. La santé financière de l'entreprise est alors en danger, l'entreprise est trop endettée.

- **Indépendances financière**

Ce ratios permet de mesurer la part des capitaux propres par rapport au total du passif et explique l'indépendance financière de l'entreprise visé à vie de ses créanciers. Il doit être supérieur à 20% pour dire que l'entreprise est financièrement indépendante. Dans notre cas l'indépendance financière de l'entreprise pendant les années 2015-2016-2017 est supérieur à 20%, donc elle est indépendante financièrement. Cela signifie que les capitaux propres sont plus importants que les dettes.

- **Capacité de remboursement**

Ce ratios mesure combien d'années de cash-flow sont nécessaire pour rembourser toutes les dettes, il est alors impératif que l'endettement ne doit pas excéder quatre(4) fois la capacité

d'autofinancement. Pour le cas de notre entreprise, sa capacité de remboursement est satisfaisante.

2.2.4. La structure de financement

Pour la structure de financement on a calculé les grandeurs significatives comme suit :

2.2.4.1. Les grandeurs significatives

Tableau N°16 : Les grandeurs significatives

désignation	Mode du calcule	2015	2016	2017
FR	Capitaux permanent – actif immobilisé	155 566 124 – 9 155 957 = 6 410 167	20 476 044 – 13 212 656 = 7 263 388	19 340 433 – 12 788 574 = 6 551 859
BFR	Emplois stable – ressource stable	6 005 576 – 3 950 185 = 2 055 391	12 814 518– 13 689 631 = -875 113	9 052 024- 7 329 556 = 1 722 468
TN	FR – BFR	4 354 776	8 138 501	4 779 391

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

Au cours des trois années (2015,2016 et 2017), l'entreprise a enregistré un fond de roulement positif, $FRNG > 0$ ce qui traduit que les valeurs des ressources stable sont supérieur à l'actif immobilisé. Egalement, le besoin en fond de roulement est positif $BFR > 0$ dans les années (2015, 2017). Ce qui signifie que les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation.

2.3. Analyse des critères d'évaluation du choix d'investissement

2.3.1. Analyse de la rentabilité financière

Il s'agit de réaliser une étude de la rentabilité du projet en dehors de tout élément financier après avoir été jugé viable, afin de déterminer si le projet en lui-même va avoir des profits.

2.3.1.1. La structure d'investissement

Cette phase nous permet de déterminer les coûts du projet,

Tableau N°17 : le coût d'investissement

Désignation	Montant
Chargeuse pelleteuse HMK 102 B ALPHA	8 490 000,00
Taxe LFC	700 000,00
Total	9 190 000,00

Source : document donné par la banque.

2.3.1.2. Amortissement du matériel à acquérir

Le plan d'amortissement des investissements est résumé dans le tableau N° 18 (le taux d'amortissement linéaire est de 10%).

Tableau N°18 : amortissement du matériel à acquérir

Année	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Totale
Chargeuse pelleteuse	919 000	919 000	919 000	919 000	919 000	4 595 000

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

2.3.1.3. Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI)

$$\text{VRI} = \text{investissement initial} - \text{montant déjà amortis.}$$

$$\text{VRI} = 9\,190\,000 - 4\,595\,000 = 4\,595\,000$$

2.3.2. Détermination du chiffre d'affaire, les charges et BFR

2.3.2.1. Détermination du chiffre d'affaire annuel et prévisionnel

Le chiffre d'affaire est donné par le tableau suivant :

Tableau N°19 : chiffre d'affaire annuel et prévisionnel

Année	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CA annuel	45 000 000	47 250 000	49 612 500	52 093 125	54 697 781.2 5
CA prévisionnel	45 000 000	47 250 000	49 612 500	52 093 125	54 697 781.2 5

Source : établi par nos soins à partir des données de la banque.

2.3.2.2. Détermination des charges

Tableau N°20 : totale des charges

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Consommation	22 500 000	23625000	24 806 250	26 046 562	27 348 890
Les services	540 000	567 000	595 350	625 117.50	656 373.38
Les frais du personnel	2 700 000	2 835 000	2 976 750	3 125 587.50	3 281 866.88
Impôt et taxes	900 000	945 000	992 250	1 041 862.50	1 093 955.63
Frais divers	1 035 000	1 086 750	1 141 087.5	1 198 141.88	1 258 048.97
Frais financier du crédit	311 940	381 725	301 542	218 358	135 174
amortissement	4 195 945	3 687 995	2 453 506	2 438 788	2 262 913
Total	32 182 885	11 865 973	33 266 735.5	34 694 417.4	36 037 221.9

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

2.3.2.3. Détermination du besoin de fond de roulement (BFR)

Le BFR est estimé à 30 jours du chiffre d'affaire d'une année de 360 jours.

Tableau N°21 : l'évaluation et variation de BFR

Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CA	-	45 000 000	47 250 000	49 612 500	52 093 125	54 697 781.2 5
BFR	-	3 750 000	3 937 500	4 134 375	4 341 093.7	4 558 148.44
ΔBFR	3 750 000	187 500	196 875	206 718.7	217 054.74	-4 558 148.44

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

2.3.3. Elaboration du TCR, CAF et cash-flow

2.3.3.1. Le tableau de compte de résultat (TCR)

Les comptes de résultat prévisionnels sont mis en évidence dans le tableau suivant :

Tableau N°22 : élaboration du tableau de compte de résultat prévisionnel

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Vent de travaux	45 000 000	47250 000	49 612 500	52 093 125	54 697 781.25
Variation de stock produit finis et en cours	0	0	0	0	0
Production immobilisé	0	0	0	0	0
Subvention d'exploitation	0	0	0	0	0
Production de l'exercice	45 000 000	47250 000	49 612 500	52 093 125	54 697 781.25
Achat consommées	22 500 000	23 625 000	24 806 2500	26 046 562.50	27 348 890.63
Service extérieurs	1 575 000	1 653 750	1 736 437	1 823 259.38	1 914 422.34
Consommation de l'exercice	24 075 000	25 278 750	26 542 687.50	27 869 821.88	29 263 312.97
Valeur ajouté	20 925 000	21 971 250	23 069 812.50	20 055 853.13	21 058 645.78
Charge de personnels	2 700 000	2 835 000	2 976 750	3 125 587.50	3 281 866.97
Impôt et taxes	900 000	945 000	992 250	1 041 862.50	1 093 955.63
Excédent brut d'exploitation	17 325 000	18 191 250	19 100 812.50	20 055 853.13	21 058 645.78

Autre produit	0	0	0	0	0
Autres charge	0	0	0	0	0
Dotation aux amortissements provision	4 195 945	3 687 995	2 453 506	2 438 788	2 262 913
Reprise sur perte de valeur	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	13 129 055	14 503 255	16 647 306.50	17 617 065.13	18 795 732.78
Produit financières	0	0	0	0	0
Charge financières	311 940	3 687 995	2 435 506	2 438 788	2 262 913
Résultat financier	-311 940	-3 687 995	-2 435 506	-2 438 788	-2 262 913
RCAI	12 817 115	14 121 530	16 647 306.50	17 617 065.13	18 795 732.78
Résultat net de l'exercice	12 817 115	14 121 530	16 647 306.50	17 617 065.13	18 795 732.78

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

Les différent solde intermédiaires de gestion sont tous positifs et affichent des montants hautement appréciables.

Le résultat net a connu une croissance durant les 5 années, ce résultat indique que l'entreprise a dégager des bénéfices important.

2.3.3.2. La capacité d'autofinancement (CAF)

Tableau N°23 : La capacité d'autofinancement (CAF)

désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Résultat net de l'exercice	12 817 115	14 121 530	16 647 306.50	17 617 065.13	18 795 732.78
Dotation aux amortissements	4 195 945	3 687 995	2 453 506	2 483 788	2 262 913
CAF	17 013 060	17 809 525	19 100 812.5	20 100 853.1	21 058 645.8

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

Ce tableau montre que la capacité d'autofinancement est positive durant les exercices, cela veut dire que cette entreprise dégager un surplus monétaire qui permet de financier ses investissements.

2.3.3.3. Ressources et emplois de l'entreprise

Tableau N°24 : Elaboration du tableau des ressources et emplois de l'entreprise

désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CAF	17 013 060	17 809 525	19 100 812.5	20 100 853.1	21 058 645.8
VRI	0	0	0	0	0
Récupération BFR	0	0	0	0	0
Total ressources					
Remboursement emparent	-	1 135 326	1 512 434	1 512 434	1 512 434
Total emplois		1 135 326	1 512 434	1 512 434	1 512 434
Trésorerie	17 013 060	16 674 199	17 588 378.5	18 588 149.1	19 546 211.8

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque

Au cours des 5 années l'entreprise a connu une hausse de sa trésorerie. Ce qui signifie que l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour financer tous ses besoins et dégage un excédent de trésorerie.

2.3.3.4. Elaboration du tableau des cash-flows

L'actualisation des cash-flows se fait en tenant compte d'un taux qui correspond au cout moyen pondéré du capitale utilisé pour financer le projet étudié, rappelons que ce taux représente le taux de rentabilité exige par l'entreprise.

$$\text{Le cout moyenne pondéré du capital (CMPC)} = \frac{i(1-T)D}{D+C} + \frac{R*C}{D+C} = 5.48\%$$

$D = \text{dette} = 70\%$

$C = \text{capitaux propre} = 30\%$

$I = \text{taux d'intérêt} = 5.50\%$

$R = \text{taux de rémunération des fonds propre} = 8\%$

$T = \text{impôt} = 20\%$

Tableau N°25 : calcul des cash-flows actualisées et cumulés

rubrique	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
trésorerie	0	17 013 060	16 674 199	17 588 378.5	18 588 149.1	19 546 211.8
Investissement Initial	919 0000	0	0	0	0	0
CFN	-919 0000	17 013 060	16 674 199	17 588 378.5	18 588 149.1	19 546 211.8
Coefficient d'actualisation		0.94	0.89	0.85	0.80	0.76
CF actualisés	-919 0000	15992276.4	14840037.11	14950121.73	14870519.28	14855120.97
CF cumulés	-919 0000	6 802 276.64	21 642 313.51	36 592 435.24	51 462 954.52	66 318 075.49

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

2.3.4. Calcul des critères de rentabilité

Pour avoir une idée plus approfondie sur la rentabilité et la liquidité du projet, il convient de calculer quelques paramètres de rentabilité qui sont :

2.3.4.1. La valeur actuelle nette

$$\text{La valeur actuelle nette (VAN)} = \sum \text{Cash-flow} - I_0$$

$$\text{VAN} = 66\,318\,075.49 - 9\,190\,000 = 57\,128\,075.49$$

La valeur actuelle nette (VAN) est assez important, elle est supérieure à zéro (VAN>0), ce qui signifie que le projet est rentable.

2.3.4.2. L'indice de profitabilité (IP)

$$\text{L'indice de profitabilité} = 1 + (\text{VAN} / I_0).$$

$$\text{Indice de profitabilité} = 1 + (57\,128\,075.49 / 9\,190\,000) = 7.21$$

L'indice de profitabilité est supérieur à 1, le projet que l'entreprise a réalisé est rentable du moment que les résultats attestent que chaque dinars investi permet de récupérer 6.21 DA.

2.3.4.3. Le délai de récupération du capital investi (DR)

C'est un indicateur qui permet d'estimer la durée nécessaire pour que les cash-flows actualisés puissent récupérer le capitale investi.

Dans notre cas le projet sera récupéré entre la première et la deuxième année.

A la première année l'entreprise récupère 6 802 276 .64 DA.

A la deuxième année l'entreprise récupère 21 642 313.51 DA.

Ce que nous cherchons à récupérer c'est le montant exact de l'investissement soit 9 190 000 DA.

$$DR = 1 + (2-1) \frac{6\ 802\ 276.64 - 9\ 190\ 000}{6\ 802\ 276.64 - 21\ 642\ 313.51} = 1.16 \text{ ans}$$

- Nous prenons la décimale (le chiffre derrière la virgule) et on le traduit en mois et en jour de la manière suivante :

$$0.16 \times 12 \text{ mois} = 1.92 \text{ mois}$$

$$0.92 \times 30 \text{ jours} = 27.6 \text{ jours}$$

Donc, DR = 1 ans et 1 mois et 28 jours.

Donc le capital investi sera récupéré en 1 an, 1 mois et 28 jours. On remarque que le délai de récupération est inférieur à la durée de remboursement de l'emprunt, ce qui veut dire que le projet est rentable.

2.3.4.4. Taux de rentabilité interne (TRI)

- Pour le trouver, nous utiliserons d'abord la VAN que nous avons déjà calculé à 5.48 %.

- Par la suite on augmente le taux au hasard (à 10%, puis 20%...etc.), on actualise à chaque taux choisi. On calcule la VAN à chaque fois et on retient le taux qui permet d'obtenir une VAN négative.

Tableau N°26 : calcul des cash-flows actualisées et cumulés

rubrique	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CFN	17 013 060	16 674 199	17 588 378.5	18 588 149.1	19 546 211.8
Coefficient d'actualisation	0.53	0.28	0.15	0.08	0.04
CF actualisés	9 016 921.8	4 668 775.72	2 638 256.78	1 487 051.93	415 120.96
CF cumulés	-173 078.2	4 495 697.52	7 133 954.3	8 621 006.23	9 036 127.19

Source : établie par nos soins à partir des données de la banque.

$$\text{VAN} = 9\,036\,127.19 - 9\,190\,000 = -153\,872.81$$

$$I = 5.48\% \longrightarrow \text{VAN} = 57\,128\,075.49$$

$$\text{TRI} = ? \longrightarrow \text{VAN} = 0$$

$$\text{Taux d'actualisation} = 88\% \longrightarrow \text{VAN} = -153\,875.81$$

$$\text{TRI} = 5.48 + (88 - 5.48) \frac{57\,128\,075.49 - 0}{57\,128\,075.49 - 153\,875.81} = 89.36\%$$

$$\text{TRI} = 89.36\%$$

Le projet est rentable lorsque le taux d'actualisation est inférieur à 89.36%.

2.4. Les garanties

Tableau N°27 : Les garanties

Type de prêt ou de crédit	Montant(4)	Validité (5)	Date limite d'utilisât (6)	Durée d'amorti (6)	Différé partiel (7)	Différé total (7)	Taux de marge (7)	Taux commission D'engagement
CMT Bonifie	7 500 000			5 ans	1an			Taux en vigueur
Type de prêt 11-22								

- **Garanties et réserves bloquantes**

- Engagement de gage matériel à financer ;
- Caution hypothécaire d'un terrain de 4804 m² sis à TASKERIOUT appartenant à MR. X à expertiser par un évaluateur agréé ;
- Engagement de souscription d'une assurance tous risques avenant de subrogation au profit de la BADR.
- Procuration de renouvellement d'assurance ;
- Situation fiscal et parafiscale apurée ;
- Versement apport personnel ;
- Copie registre commerce ;
- Convention de prêt ;

- **Garanties non bloquantes**

- Gage matériel financé ;
- Souscription d'une assurance tous risques avec avenant de subrogation au profit de la BADR.

- **Réserves non bloquantes**

- Chaine de billet à ordre ;
- Compte rendu de visite sur site (ST 122) constatant l'acquisition du matériel financé.

2.5. La décision finale

Une fois que l'analyse est réalisée pour cette entreprise, la banque trouve que les résultats sont appréciables et solvables, ce qui lui permettra de rembourser ses dettes pour financer le projet d'investissement. Donc le banquier accepte d'accorder le crédit d'investissement au client demandeur de crédit.

Comme le précise le service crédit, après le déblocage des fonds, le client disposera de ses fonds pour lancer son projet, et afin de lui permettre de payer ces échéances à la date précise, la banque lui transmettra une copie de son échéancier.

Tableau N°28 : Echancier de remboursement du prêt

Date	Capital	amortissements	Intérêts	TVA	Anuité
30/06/2019	7 562 170	0	103 979.84	19 756.17	123 736.01
30/09/2019	7 562 170	0	103 979.84	19 756.17	123 736.01
31/12/2019	7 562 170	0	103 979.84	19 756.17	123 736.01

Chapitre III : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR 360

31/03/2020	7 562 170	0	103 979.84	19 756.17	123 736.01
30/06/2020	7 184 061.50	378 108.50	98 780.85	18 768.36	495 657.71
30/09/2020	6 805 953	378 108.50	93 581.85	17 780.55	489 470.91
31/12/2020	6 427 844.50	378 108.50	88 382.86	16 792.74	483 284.11
31/03/2021	6 049 736	378 108.50	83 183.87	15 804.94	477 097.31
30/06/2021	5 671 627.50	378 108.50	77 984.88	14 817.13	470 910.50
30/09/2021	5 293 519	378 108.50	72 785.89	13 829.32	464 723.70
31/12/2021	4 915 410.50	378 108.50	67 586.89	12 841.51	458 536.90
31/03/2022	4 573 302	378 108.50	62 387.90	11 853.70	452 350.10
31/06/2022	4 159 193.50	378 108.50	57 188.91	10 865.89	446 163.30
31/09/2022	3 781 085	378 108.50	51 989.92	9 878.08	439 976.50
31/12/2022	3 402 976.50	378 108.50	46 790.93	8 890.28	433 789.70
31/03/2023	3 024 868	378 108.50	41 591.94	7 902.47	427 602.90
31/06/2023	2 646 759	378 108.50	36 392.94	6 914.66	421 416.10
31/09/2023	2 268 651	378 108.50	31 193.95	5 926.85	415.299.30
31/12/2023	1 890 542.50	378 108.50	25 994.96	4 939.04	409 042.50
31/03/2024	1 512 434	378 108.50	3 951.23	3 951.23	402 855.70
31/06/2024	1 134 325.50	378 108.50	2 963.43	2 963.43	396 668.90
31/09/2024	756 217	378 108.50	1 975.62	1 975.62	390 482.10
31/12/2024	378 108.50	378 108.50	987.81	987.81	384 295.30
31/12/2025	278 250	378 108.50	3 825.94	726.93	382 661.37
	Total	7 562 170	1 407 533.74	267 435.21	9 237 158.96

Source : document interne de la banque.

Conclusion

Dans ce chapitre après avoir calculé ce qui est nécessairement essentiel pour l'évaluation, la rentabilité et la solvabilité d'une entreprise, on a pu constater que l'entreprise qui a demandé le crédit est rentable et solvable, aussi elle à une capacité de remboursement suffisante lui permettant de rembourser ses crédits à long terme. Alors, la banque peut lui accorder le crédit demandé tout en prenant en considération la prise de garanties en cas d'anomalie.

Conclusion générale

Conclusion

Arrivant au terme de ce modeste travail, portant sur le financement bancaire des investissements, nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse, que nous jugeons essentiels, à la question « **Quelle est le processus adopté par la banque BADR lors du traitement d'un dossier de crédit d'investissement ?** ».

Affine de mener à bien son étude, le banquier est appelé à faire une étude qui commencera par la connaissance du client et s'achèvera par une appréciation de la structure financier de l'entreprise.

Dans sa démarche pour l'étude, le chargé de crédit pourra déterminer les besoin du demandeur de crédit, sa capacité de remboursement, le niveau de risque qu'il est amené à supporter, puis prendre une décision en conséquence pour minimiser le risque financier. En même temps, pour maximiser les profits, la seul façon d'atteindre ses objectifs est d'améliorer encoure ses méthodes d'analyse et d'évaluation des demandes de crédit.

A ce niveau nous avons essayé d'exposer les points essentiels dans l'étude et le suivi d'un dossier de crédit d'investissement, ainsi que les outils d'analyse et évaluation nécessaires avant tout octroi de crédit. Les données financières correspondent à une étude sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise. Cette démarche permettra de se faire une idée sur la solvabilité ainsi que la rentabilité de l'entreprise demandeuse du crédit.

La prise de risque intrinsèque au métier de banquier. Il ne serait pas tout à fait illégitime d'arguer que le banquier prend constamment des risques. Néanmoins, il les appréhende avant de les intégrer aux produit bancaires littéralement dit, il s'assure en prenant des garanties pour pouvoir couvrir les dégâts causer en cas d'imprévu. Pour cela le banquier doit être alerté étant donné son objectif faire que des crédits crédibles.

Les résultats obtenus dans le présent mémoire montrent que la situation est favorable, d'où la valeur actuelle nette et positive donc le projet est rentable. L'indice de profitabilité quant à lui est supérieur à un. Cela indique que la réalisation de l'investissement consiste à recevoir des gains pour cheque dinars décaissé.

En définitive, nous pouvons dire que le projet est viable et rentable, donc la banque peut financer ce projet. Par conséquent le banquier peut se prononcer favorablement pour l'octroi du crédit sollicité.

Référence bibliographiques

Références bibliographiques

1. Ouvrages :

- Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, « Dictionnaire des sciences économiques », Edition Mehdi, Algérie, 2013.
- AUGROS J et QUERUEL M., « Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », édition Economica, Paris, 2000.
- BARRAU J. et Délaya, « Gestion financière », DUNOD, Paris, 1991.
- BATRICE et FRANCIS G., « Comptabilité générale », Gualino, 17^{ème} Edition, 2017-2018.
- BANCEL F. Et RICHARD A., « Le choix d'investissement », Edition ECONOMICA, Paris, 1995.
- BEGUIN J et ARNAUD B., « L'essentiel des techniques bancaires », éditions EYROLLES, Paris, 2008
- BERNTE- ROLLAND L, « Principe de technique bancaire », Edition DUNOD, Paris, 2008.
- BERNTE- ROLLAND L, « Principe de technique bancaire », 27^{ème} Edition DUNOD, Paris, 2015.
- BILESM, LEURIONR et RIVAUDJ, « L'Essentiel sur L'économie » 4^{ème} Edition BERTI, Alger, 2007.
- BOUYAKOUB F., « L'entreprise et son financement bancaire », Edition CASBAH, Alger, 2000.
- BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2001.
- BRSSY G. et KONKUYT C., « Economie d'entreprise », Edition DOLLOZ, Paris, 2000.
- CAPAL J.V., GARNIER O., « Dictionnaire d'économie et de science sociale » Édition Hatier, Paris, 1994.
- CECILE KHAROUBI et PHILIPPE THOMAS, « analyse du risque de crédit », Edition 18, rue la Fayette, 2013.
- CHIHA K. « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012.
- COUSSERGUES S., « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie », 3^{ème} édition DUNOD, Paris, 2002.
- COUSSERGUES S., « Gestion de La banque du diagnostic à la stratégie » 7^{ème} édition, Gautier bordeaux Paris 2013.

- COUSSERGUES S., PERAN T., « Gestion de la banque », 8^{ème} Edition, Editeur DUNOD, Paris, 2017.
- F.X SIMON et M.TRABELSI, Préparer et défendre un projet d'investissement, Edition DUNOD, paris 2005.
- G PETIT-DUTAILLIS., « Le risque du crédit bancaire », Edition scientifique Riber, Paris, 1967.
- HADJ SADOK T., «Les risques de l'entreprise et de la banque», édition DAHLAB, Alger, 2007.
- Hutin H., « Toute la finance », édition Organisation, 2005.
- HUBERT DE LA BRUSLERIE., « Analyse financière information financière, diagnostic et évaluation », 4^e édition DUNOD, Paris, 2010.
- KOEHL.J, « les choix d'investissement », EDITOIN DUNOD, France, 2003.
- LASRY, K. « Evaluation et financement de projets », la collection de l'étudiant, Edition Dar El Othmania, Alger.2007.
- LASRY, K. « Evaluation et financement de projets », Alger. Essalam, 2000.
- LENDREVIE J. LEVY J. « Mercator » 11[°]Ed. Edition DUNOD, Paris, 2014.
- MARTEAUX D., DEHACHE D., « Les produits dérivés de crédit » édition ESKA, Paris, 2001.
- MASSE P., « le choix des investissements, critères et méthodes », DUNOD, paris, 1968.
- MARCHESNAY M., « Mangement stratégique », Edition de L'ADREG, Paris, Mai 2004
- MEYSSONNIER F., « Banque, mode d'emploi », Edition EYROLLES, Paris, 1992.
- MICHEL ROUCH et G2RADNOLLEAU., «le contrôle de Gestion bancaire et gestion financière », Edition, la revue banque éditeur, 3eme édition, Paris, 1998
- MOSCHETTO B., ROUSSILLON J., « La banque et ses fonctions », édition PUF, Paris, 1988.
- NARASSIGUIMPH A., « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » 1^{ere} Edition Boeck université, Bruxelles, 2004.
- Nippert A.,« Finance d'entreprise », édition Gualino, 6^{ème}édition Gualino, Paris, 2008.

- RIVET A., « Gestion financière, analyse et politique financière de l'entreprise » Edition Ellipses, paris, 2003.
- ROBERT H., « évaluation financière des projets », Edition ECONOMICA, Paris, 1999
- VIZZANOVA.P., « Gestion financière », 1^{ère} édition, paris, 1991.

2. Mémoires

- AIS F. et BENOUCHE R., «Evaluation financière d'un projet d'investissement », mémoire fin de cycle, cas SPA générale emballage, université Abderrahmane mira de Bejaia, 2016.
- AMAZOUZ. D et AMOUR A., « Etude et montage d'une demande de crédit : Cas de la BADR de Draa el Mizan » », mémoire de Master en science financier et comptabilité, option : finance et banque, Université de Tizi-Ouzou, 2018.
- BENATSOU D. et ZAIDI S, « le financement bancaire d'un crédit immobilier cas de la BNA » », mémoire de master en science de gestion, option : finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2018.
- BOURNINE C. et TEKAMERA Z., « Financement bancaire d'un crédit d'investissement. Cas BADR », mémoire de master en science de gestion, option : Finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2018.
- IDIR H., « le financement bancaire des investissements », mémoire de master en science de gestion, option : Finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2020
- KHALED S. et MESSALI K., « Financement Bancaire des Investissement. Cas Société général », mémoire de master en science de gestion, option : comptabilité et audit, Université de Bejaïa, 2018
- MANSOURI et HARMOUN, « choix des projets d'investissement » Mémoire fin de cycle, MBEF, 2008.

3. Textes et règlements :

- Décision Réglementaire d'Approbation, N°90/09 du 30/07/2009, la banque de la BADR.
- L'article 882 du code civil Algérien.
- L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit
- L'ordonnance n°75-58, de code civil.

Sites web :

www.cpmpta-facil.com.

Annexe



ANNEXE N°1

**PIECES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE CREDIT :
CREDIT D'INVESTISSEMENT OU D'EXPLOITATION.**

A) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES :

- Demande de crédit signée par une personne habilitée ;
- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- P.V délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou toute autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitations, carte fellah, carte d'artisan... etc) ;
- Copie dûment légalisée du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales) ;
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

B) DOCUMENTS COMPTABLES ET FISCAUX :

- Bilan et T.C.R. des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilans et T.C.R. prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels.

C) DOCUMENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

- Étude technico-économique (en particulier pour les demandes d'investissement) ;
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan des charges, carnet de commandes, contrats, conventions, ...etc.

D) DIVERS:

- Avantages obtenus : ANDI, concessions, avantages liés à l'exportation ;
- Tout document jugé utile par le client pour appuyer sa demande de financement ;
- Tout document nécessité par la mise en place des dispositifs spécifiques.

TASKRIOUT le : 13/03/2019

M. BOUNAB ALI
" E G T P H "
CNE DE TASKRIOUT W. BEJAIA

A
Monsieur : Le Directeur de
La BADR AGENCE 360 KHERRATA

OBJET : Demande Crédit D'Investissement

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de venir par la présente vous demander de bien vouloir accepter ma demande citée en objet pour l'acquisition d'une
CHARGEUSE PELLETEUSE HMK 102 B ALPHA

Notre projet est estimé à **10.803.100,00** DA

Nous souhaitons obtenir un crédit de **DA 7.562.170,00**
(Sept Millions Cinq Cent Soixante Deux Mille Cent Soixante Dix dinars) sur une période de 05 années et plus d'une année de différé de **DA 7.483.000,00** (Quatre millions Quatre cent quatre vingt trois mille dinars

Quant à la garantie, je vous propose une Caution l'hypothécaire d'une parcelle de terrain de **4.804 M2** sis à la commune de TASKRIOUT.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus distinguées



CACHET ET SIGNATURE

EG
Ent. Natr
B
C

F

DESIGNATION DE
L'ENTREPRISE:

BOUNAB ALI

N.I.F

197806310058623

Activité: EGTPH PROMOTEUR

Adresse: VGE OULED ALI TASKRIOUTW.BEJAIA

Exercice clos le 31/12/2015

BILAN (ACTIF)

Actif	N			Net
	Montants bruts	Amort., provisions et pertes de valeur		
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	23 958 751	16 117 910	7 840 841	6 189 744
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence			26 100	
Autres participations et créances	26 100			
Autres titres immobilisés			1 289 016	753 569
Prêts et autres actifs financiers non	1 289 016			
Impôts différés actif			9 155 957	6 943 313
TOTAL ACTIF NON	25 273 867	16 117 910		
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	1 000 000		1 000 000	1 200 000
Créances et emplois assimilés				
Clients	2 990 071		2 990 071	2 617 191
Autres débiteurs	1 615 082		1 615 082	97 752
Impôts et assimilés	357 697		357 697	289 406
Autres créances et emplois assimilés	42 726		42 726	48 480
Disponibilités				
Placements et autres actifs financiers				
Trésorerie	4 363 776		4 363 776	9 577 206
TOTAL ACTIF COURANT	10 369 352		10 369 352	13 830 035
TOTAL GENERAL ACTIF	35 643 219	16 117 910	19 525 309	20 773 348

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

DESIGNATION DE
L'ENTREPRISE:

BOUNAB ALI

N.I.F

197806310058623

Activité: EGTPH PROMOTEUR

Adresse: VGE OULED ALI TASKRIOUTW.BEJAIA

Exercice clos le 31/12/2015

27 AVR. 2016

BILAN (PASSIF)



Passif	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis		
Capital non appelé	13 812 318	13 105 281
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	1 349 441	852 674
Autres capitaux propres - Report à nouveau	- 1 451 635	- 2 133 774
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	13 710 124	11 824 181
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes financières	1 865 000	1 910 556
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	1 865 000	1 910 556
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 401 121	1 640 136
Impôts	761 501	800 840
Autres dettes	284 558	400 536
Trésorerie passif	1 503 005	4 197 000
TOTAL III	3 950 185	7 038 512
TOTAL PASSIF (I+II+III)	19 525 309	20 773 249

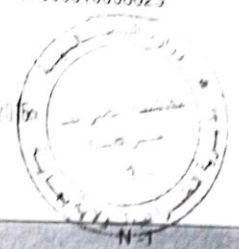
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

ME DESTINE A L'ADMINISTRATION
 SIGNATION DE
 ENTREPRISE: BOUNAB ALI
 Activité: EGTPH PROMOTEUR
 Adresse: VGE OULED ALI TASKRIOUTW BEJAIA

N.I.F 197806310058623

Exercice clos le 31/12/2015

COMPTE RESULTAT



Designation	N		N-1	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Ventes de marchandises				
Produits fabriqués				
Production vendue				
Prestations de services		758 522		782 532
Vente de travaux		24 969 286		15 772 418
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordées				
Chiffre d'affaires net des rabais, remises, ristournes		25 737 808		16 555 051
Production stockée ou destockée	200 000		2 200 000	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		25 537 808		14 355 051
Achats de marchandises vendues				
Matères premières	16 277 858		4 557 446	
Autres approvisionnements	695 488		501 852	
variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale	1 049 412		4 242 208	
Services Locations				
Entretien, Réparations et maintenance	1 298 968		779 227	
extérieurs Primes d'assurances	137 208		92 813	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	9 400		61 095	
Publicité				
Déplacements, missions et réceptions				
Autres services	604 501		361 034	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	20 072 833		10 595 673	
III-Valeurs ajoutée d'exploitation (I-II)		5 464 975		3 759 378
Charges de personnel	2 077 375		1 642 924	
Impôts et taxes et versements assimilés	423 938		381 802	
IV-Excédent brut d'exploitation		2 963 662		1 734 651
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	1 457 450		800 178	
Provisions				
Pertes de valeur				
Reprises sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		1 506 211		934 473
Produits financiers				
Charges financières	156 770		81 800	

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

DESIGNATION DE
L'ENTREPRISE:

BOUNAB ALI

N.I.F

197806310058623

Activité: EGTPH PROMOTEUR

Adresse: VGE OULED ALI TASKRIOUTW BEJAIA

Exercice clos le 31/12/2016

BILAN (ACTIF)

Actif	N			N-1
	Montants bruts	Amort.,provisions et pertes de valeur	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	28 783 432	16 403 532	12 379 900	7 840 241
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances	26 100		26 100	26 100
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non	806 656		806 656	1 289 016
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON	29 616 188	16 403 532	13 212 656	9 155 957
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	1 400 000		1 400 000	1 000 000
Créances et emplois assimilés				
Clients	10 409 828		10 409 828	2 990 071
Autres débiteurs	136 880		136 880	1 615 082
Impôts et assimilés	821 132		821 132	357 697
Autres créances et emplois assimilés	46 679		46 679	42 726
Disponibilités				
Placements et autres actifs financiers				
Trésorerie	8 137 501		8 137 501	363 776
TOTAL ACTIF COURANT	20 952 019		20 952 019	10 365 352
TOTAL GENERAL ACTIF	50 568 207	16 403 532	34 164 675	19 521 309

PRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

DESIGNATION DE
L'ENTREPRISE:

BOUNAB ALI

N.I.F

197806310058623

Activité: EGTPH PROMOTEUR

Adresse: VGE OULED ALI TASKRIOUTW BEJAIA

Exercice clos le 31/12/2016

BILAN (PASSIF)

Passif	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis		
Capital non appelé	15 711 840	13 812 318
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	684 276	1 349 441
Autres capitaux propres - Report à nouveau	- 447 026	- 1 451 636
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	15 949 090	13 710 124
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)	4 525 954	1 865 000
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	4 525 954	1 865 000
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Impôts	5 072 784	1 401 121
Autres dettes	2 127 564	761 501
Trésorerie passif	291 107	284 556
TOTAL III	6 198 176	1 503 005
TOTAL PASSIF (I+II+III)	13 689 631	3 960 185
	34 164 675	19 525 309

REDU NOTE 3 - NC
SALAM

(1) à utiliser uniquement pour la...

ENTREPRISE:

BOUNAB ALI

N.I.F

197806310058623

Activité: EGTPH PROMOTEUR

Adresse: VGE OULED ALI TASKRIOUTW.BEJAIA

Exercice clos le 31/12/2016

COMPTE RESULTAT

Designation	N		N-1	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Ventes de marchandises				
: Produits fabriqués				
: Prestations de services		948 152		768 522
: Vente de travaux		15 864 490		24 969 286
Produits annexes				
: Rabais, remises, ristournes accordées				
Chiffre d'affaires net des rabais, remises, ristournes				
Production stockée ou destockée		16 812 642		25 737 808
Production immobilisée		400 000	200 000	
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice				
Achats de marchandises vendues		17 212 642		25 537 808
Matières premières				
Autres approvisionnements	5 298 421		16 277 856	
Variations des stocks	545 499		695 488	
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
: Sous-traitance générale	5 470 500		1 049 412	
Services : Locations				
: Entretien, Réparations et maintenance	1 472 474		1 298 968	
extérieurs : Primes d'assurances	140 086		137 208	
: Personnel extérieur à l'entreprise				
: Rémunération d'intermédiaires et honoraires	103 827		9 400	
: Publicité				
: Déplacements, missions et réceptions				
Autres services	531 902		604 501	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	13 562 709		20 072 833	
III-Valeurs ajoutée d'exploitation (I-II)		3 649 933		5 464 97
Charges de personnel	2 369 232		2 077 375	
Impôts et taxes et versements assimilés	186 704		423 938	
IV-Excédent brut d'exploitation		1 093 997		2 963 66
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements				
Provisions	285 622		1 457 450	
Pertes de valeur				
Reprises sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		808 375		506 2
Produits financiers				
Charges financières	124 099		156 770	

Résultat ordinaire (V+VI)		684 276	1 349 441
Éléments extraordinaires (Produits) (*)			
Éléments extraordinaires (Charges) (*)			
VIII-Résultat extraordinaire			
Impôts exigibles sur résultats			
Impôts différés (Variations) sur résultats			
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		684 276	1 349 441

(*) A détailler sur état annexe à joindre

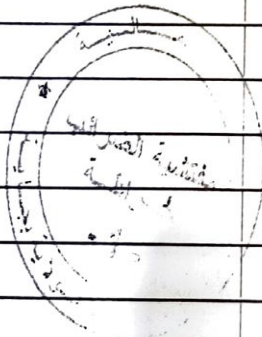


DESTINE AU CONTRIBUABLE
 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE: **BOUNAB ALI**
 Activité: **EGTPH PROMOTEUR**
 Adresse: **VEGE OULED ALI TASKRIOUTW.BEJAIA**
 N.I.F 197806310058623

Exercice clos le 31/12/2017

BILAN (PASSIF)

Passif	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	16 123 920	15 711 840
Capital non appelé		
Provisions et réserves - Réserves consolidées (1)		
Report de réévaluation		
Report d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	420 000	684 276
Provisions capitaux propres - Report à nouveau	213 417	- 447 026
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	16 757 337	15 949 090
DETTES NON COURANTS		
Emprunts et dettes financières	2 583 096	4 525 954
Coûts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	2 583 096	4 525 954
DETTES COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 306	5 072 784
Coûts	669 209	2 127 564
Autres dettes	107 184	291 107
Trésorerie passif	6 477 857	6 198 176
TOTAL III	7 329 556	13 689 631
TOTAL PASSIF (I+II+III)	26 669 989	34 164 675



Exercice clos le 31/12/2017

COMPTE RESULTAT

Designation	N		N -1	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Ventes de marchandises				
Produits fabriqués				
Production vendue :				
Prestations de services		97 200		948 152
Vente de travaux		4 186 292		15 864 490
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordées				
Chiffre d'affaires net des rabais, remises, ristournes		4 283 492		16 812 642
Production stockée ou destockée		4 100 000		400 000
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		8 383 492		17 212 642
Achats de marchandises vendues				
Matières premières	5 023 056		5 298 421	
Autres approvisionnements	99 997		545 499	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale			5 470 500	
Services Locations				
Entretien, Réparations et maintenance	120 188		1 472 474	
extérieurs : Primes d'assurances	131 389		140 086	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Remunération d'intermédiaires et honoraires	9 500		103 827	
Publicité				
Déplacements, missions et réceptions				
Autres services	346 438		531 902	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	5 730 567		13 562 709	
III-Valeurs ajoutée d'exploitation (I-II)		2 652 925		3 649 933
Charges de personnel	1 461 793		2 369 232	
Impôts et taxes et versements assimilés	100 037		186 704	
IV-Excédent brut d'exploitation		1 091 095		1 093 997
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	506 135		285 622	
Provisions				
Pertes de valeur				
Reprises sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		584 960		808 375
Produits financiers				
Charges financières	164 960		124 099	

FOMATRAP Capital Social : 250.000.000-DA
 R.C : 16,00-0988853 B 11 - A.1 : 16 560 384 147 NIF : 00 111 6098 8886- 50 - NIS : 0 011 1656 02359 52
 N°SIRET : 160009888530001
 CPA LAB EZZOUAR - RIB: 031.00101.14.00 000 984.42
 Siège Social: Lot n°06A Route national n°01 relié BLIDA / ALGER - KHRAISSIA - W. ALGER
 Tél/Fax: 023 40 02 88
 Téléphone : 06 60 820 000 / 06 60 820 001 / 06 60 820 002 / 06 60 820 050
 Email : fomatrap@yahoo.fr <mailto:fomatrap@yahoo.fr>



Alger, le : 19-02-2019

Proforma FP19/00442

DOIT 0535
Mr BOUNAB ALI

Part: Admin

BEDJAIA

N° CODE	DÉSIGNATION	QTÉ	PU HT	RIS.%	MONTANT HT	TVA
1 00026	CHARGEUSE PELLETEUSE HMK 102B ALPHA AVEC CLIM	1	8 490 000.00	0.00	8 490 000.00	19
	<ul style="list-style-type: none"> · Marque : HIDROMEK (TURQUIE) · Type : HMK 102 B. · Moteur : PERKINS TIERS3 DIESEL. · 4 TEMPS/100 cv · Type Moteur : 1104D-44TA. · Godet Chargeur : ouvrant de 1,100 m3 · Poids de la machine : 9 300 Kg. · Cabinet : ROPS/FOPS Climatisé. · Essieux : ZF Robuste. · Hauteur de chargement/Déchargement : 3.285 mm · Profondeur d'excavation : 4.440 mm · Vitesse de déplacement : 40Km/h · Godet Retro : largeur 60 cm. · Equipé : · (01) Une Ligne Marteau Pour l'installation du Brise Roche. · (01) Une Climatisation. 					
	N° Série :					

NB. UV : 1.00

Arrêtée la présente proforma à la somme de : DIX MILLIONS HUIT CENT TROIS MILLE CENT DINARS

TOTAL HT	8 490 000.00
TVA	1 613 100.00
TAXE LF 2010	700 000.00
TIMBRE	0.00
Montant TTC	10 803 100.00

Délai de Livraison : la machine sera disponible dans Trois Mois Maximum Dés Notification de la Commande.
 Validité de la Proforma : est de Quinze Jours et le Prix se fixe tout dépend du cours du dinars.
 Garantie : Une Année ou 1200 Heures de Service.

La Direction

BOUNAB ALI
 Activité : E G T P H.
 CNE DE TASKRIOUT W. BEJAJA

Tableaux de comptes de résultats
 Prévisionnels

DESIGNATION	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Vente de Travaux	45 000 000.00	47 250 000.00	49 612 500.00	52 093 125.00	54 697 781.25
Variation stocks, produits finis et encours					
Production immobilisée					
Subvention d'exploitation					
I- PRODUCTION DE L'EXERCICE	45 000 000.00	47 250 000.00	49 612 500.00	52 093 125.00	54 697 781.25
Achats consommés	22 500 000.00	23 625 000.00	24 806 250.00	26 046 562.50	27 348 890.63
Services exteneurs et autres consommations	1 575 000.00	1 653 750.00	1 736 437.50	1 823 259.38	1 914 422.34
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	24 075 000.00	25 278 750.00	26 542 687.50	27 869 821.88	29 263 312.97
III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	20 925 000.00	21 971 250.00	23 069 812.50	24 223 303.13	25 434 468.28
Charges personnelles	2 700 000.00	2 835 000.00	2 976 750.00	3 125 587.50	3 281 866.88
Impôts, taxes et versements assimilés	900 000.00	945 000.00	992 250.00	1 041 862.50	1 093 955.63
IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	17 325 000.00	18 191 250.00	19 100 812.50	20 055 853.13	21 058 645.78
Autres produits opérationnels					
Autres charges opérationnelles					
Dotations aux amortissements, provisions	4 195 945.00	3 687 995.00	2 453 506.00	2 438 788.00	2 262 913.00
Reprise sur perte de valeur et provision					
V- RESULTAT OPERATIONNEL	13 129 055.00	14 503 255.00	16 647 306.50	17 617 065.13	18 795 732.78
Produits financiers					
Charges financières	311 940.00	381 725.00	301 542.00	218 358.00	135 174.00
VI- RESULTAT FINANCIER	-311 940.00	-381 725.00	-301 542.00	-218 358.00	-135 174.00
VII- RUSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V-VI)	12 817 115.00	14 121 530.00	16 345 764.50	17 398 707.13	18 660 558.78
Impôts exigibles sur résultats ordinaires					
Impôts différés (Variation) sur résultats ordinaires					
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES					
VIII- RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	12 817 115.00	14 121 530.00	16 345 764.50	17 398 707.13	18 660 558.78
Elements extraordinaires (produits) (à préciser)					
Elements extraordinaires (charges) (à préciser)					
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X- RESULTAT DE L'EXERCICE	12 817 115.00	14 121 530.00	16 345 764.50	17 398 707.13	18 660 558.78



BOUNAB ALI
 Activité "EGTPH"
 CNE DE TASKRIOUT W. BEJAIA

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
 EQUIPEMENTS EXISTANTS**

RUBRIQUE	Montant	Durée	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Batiment	0	20	0	0	0	0	0
Agencement, aménagement	0	10	0	0	0	0	0
Equipe/ d'Exploitation	4645 315	10	464 532	464 532	464 532	464 532	464 532
Equipement annexe	0	10	0	0	0	0	0
Matériels transport	19742 317	5	2343 413	1835 463	800 974	586 256	410 381
Matériels roulant	4 690 000	10	469 000	469 000	469 000	469 000	469 000
Mobilier de bureau	0	3	0	0	0	0	0
Total	29077 632		3276 945	2768 995	1534 506	1519 788	1343 913

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
 EQUIPEMENTS A ACQUERIR**

RUBRIQUE	Montant	Durée	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Batiment	0	20	0	0	0	0	0
Agencement, aménagement	0	10	0	0	0	0	0
Equipe/ d'Exploitation	0	5	0	0	0	0	0
Equipement annexe	0	10	0	0	0	0	0
Matériels transport	0	5	0	0	0	0	0
Matériels roulant	9190 000	10	919 000	919 000	919 000	919 000	919 000
Mobilier de bureau	0	3	0	0	0	0	0
Total	9190 000		919 000	919 000	919 000	919 000	919 000

**TABLEAU GENERAL DES AMORTISSEMENTS
 D'EQUIPEMENTS**

RUBRIQUE	Montant	Durée	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Batiment	0	20	0	0	0	0	0
Agencement, aménagement	0	10	0	0	0	0	0
Equipe/ d'Exploitation	4645 315	5	464 532	464 532	464 532	464 532	464 532
Equipement annexe	0	10	0	0	0	0	0
Matériels transport	19742 317	5	2343 413	1835 463	600 974	586 256	410 381
Matériels roulant	13880 000	5	1388 000	1388 000	1388 000	1388 000	1388 000
Mobilier de bureau	0	3	0	0	0	0	0
Total amortissement	38267 632		4195 945	3687 995	2453 506	2438 788	2262 913

FRAIS FINANCIERS ET REMBOURSEMENT

Année	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
L'Encours	7562 170	6427 845	4915 411	3402 977	1890 543
Remboursement	0	1134 326	1512 434	1512 434	1512 434
Intérêts	311 940	384 725	301 542	218 358	135 174
Annuité	311 940	1519 051	1813 976	1730 792	1647 608



BOUNAB ALI
Activité *EGTPH*
CNE DE TASKRIOUT W. BEJAIA

TABLEAU DES ÉQUIPEMENTS A ACQUÉRIR
PAR LE BIAIS DU CRÉDIT BANCAIRE

RUBRIQUE	Montant HT	TVA	TAXE LCF	Remise	Montant TTC
CHARGEUSE PELLETEUSE HMK 102 B ALPHA	8 490 000.00	1 613 100.00	700 000.00	0.00	10 803 100.00
TOTAL	8 490 000.00		700 000.00		10 803 100.00





بنك الفلاحة و التنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

ÉDITE-LE : 06/01/2021

Echéancier de remboursement

CLIENT : 004967066 NUMERO DOSSIER : 3601122203630001
NOM : BOUNAB ALI BESSAID COMPTE REGLEMENT : 360000032230038
ADRESSE : VLGE OULED ALI CNE TASKRIOUT COMPTE DE PRET :
TYPE DE PRET : 1122-C.M.T BONIFIE. EXTENSION

DUREE DU PRET	: 61 MOIS ET 1 JOURS	TAUX T.V.A	: 19 %
DUREE D'AMORTISSEMENT	: 61 MOIS ET 1 JOURS	DATE MATUREE	: 29/01/2026
DATE 1 ^{er} PAIEMENT DES INTERETS	: 31/01/2022	PERIODICITE	: Annuelle
DATE 1 ^{er} REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	: 31/01/2022		

CAPITAL PRETE : 7,500,000.00 DA
CAPITAL MOBILISE (UTILISE) : 7,136,493.23 DA
INTERETS DIFFERE : 0.00 DA

DATE	A AMORTIR	PRINCIPAL	INTERETS	TAXES	TOTAL	TAUX
31/01/2022	7,136,493.23	1,427,298.65	267,816.73	50,885.18	1,746,000.56	3.50
31/01/2023	5,709,194.58	1,427,298.65	199,821.81	37,966.14	1,665,086.60	3.50
31/01/2024	4,281,895.93	1,427,298.65	157,478.62	29,920.94	1,614,698.21	5.50
31/01/2025	2,854,597.28	1,427,298.65	157,002.85	29,830.54	1,614,132.04	5.50
29/01/2026	1,427,298.63	1,427,298.63	78,283.37	14,873.84	1,520,455.84	5.50
TOTAUX		7,136,493.23	860,403.38	163,476.64	8,160,373.25	

N.B : TAUX D'INTERET VARIABLE, L'ECHEANCIER PEUT ETRE REVISE EN CONSEQUENCE.

N.B : LE TAUX DE LA TAXE PEUT VARIER, L'ECHEANCIER PEUT ETRE REVISE EN CONSEQUENCE.

SIGNATURE DU RESPONSABLE

SIGNATURE DU CLIENT

بنك الفلاحة والتنمية الريفية



شركة مساهمة ذات رأسمال قدره 54.000.000.000 دج مسجلة ب رقم 00 ب 11640 الجزائر العاصمة
مقرها الرئيسي بالجزائر 17 شارع العقيد عميروش

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL « AUTORISATION D'ENGAGEMENT »

Date 15.05.2019 n° 118/19

Organe de décision (1) : C.C.T GRE
Structure émettrice (2) : GRE BEJAIA 006
Emprunteur : BOUNAB Ali Activité : E.T./B/T.C.E/EGTPH N° de compte 360.0000322.300
Agence domiciliaire : KHERRATA 360 GRE de rattachement BEJAIA 006
Code du risque emprunteur 2C Groupe d'appartenance /.....

date du comité 15.05.2019

PV N° 128/19

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité (5)	Date limite d'utilisat. (6)	Durée d'amort. (6)	Différé partiel (7)	Différé total (7)	Taux ou marge (7)	Taux de commission d'engagement
CMT Bonifié	7.500.000,00			5 ans	1 an			Taux en vigueur
Type de prêt 11-22								

Garanties bloquantes :

- Engagement de gage du matériel à financer ;
- Caution Hypothécaire d'un terrain de 4804m² sis à TASKERIOUT appartenant à M. BOUNAB Isaid à expertiser par un évaluateur agréé
- Engagement de souscription d'une assurance tous risques avec avenant de subrogation au profit de la BADR ;

Réserves bloquantes :

- Procuration de renouvellement d'assurance ;
- situation fiscale et parafiscale apurée
- versement apport personnel ;
- copie registre de commerce ;
- convention de prêt

Garanties non bloquantes :

- Gage matériel financé ;
- Souscription d'une assurance tous risques avec avenant de subrogation au profit de la BADR.

Réserves non bloquantes :

- Chaine de billet à ordre.
- Compte rendu de visite sur site (ST 122) constatant l'acquisition du matériel financé.

Observations :

La convention de prêt doit être enregistrée auprès de la chambre d'enregistrement et du timbre territorialement compétente (siège social)

Le CMT bonifié est destiné pour l'acquisition d'une chargeuse pelleteuse à hauteur de 70%.

La bonification commence à encourir à partir du premier débloqué, elle s'étale sur une durée de trois ans, et la durée du différé englobe la durée d'utilisation.

LE DIRECTEUR DU GRE

M.HARRED

LE S/DIRECTEUR EXP

F.QAMENE

Liste des tableaux, figures et schémas

Liste des tableaux

N° Tableau	Intitulé du tableau	Page
Tableau n°1	calcul de la CAF par la méthode soustractive	33
Tableau n°2	calcul de la CAF par la méthode additive	33
Tableau n°3	les ratios de rentabilités	34
Tableau n°4	Les ratios de solvabilité	35
Tableau n°5	les grandes masses	35
Tableau n°6	TCR prévisionnel	43
Tableau n°7	emplois / ressources	43
Tableau n°8	le cout de projet	65
Tableau n°9	le financement sur fond propres et par le crédit bancaire	65
Tableau n°10	Actif du bilan financier	66
Tableau n°11	passif du bilan financier	67
Tableau n°12	présentation des soldes intermédiaires de gestion	69
Tableau n°13	présentation de la CAF	70
Tableau n°14	Les ratios de rentabilité	71
Tableau n°15	Les ratios de solvabilité	72
Tableau n°16	Les grandeurs significatives	73
Tableau n°17	Le cout d'investissement	74
Tableau n°18	amortissement de matériel à acquérir	74
Tableau n°19	chiffre d'affaire annuel et prévisionnel	75
Tableau n°20	totale des charges	75
Tableau n°21	l'évaluation et variation de BFR	76
Tableau n°22	élaboration du tableau de compte de résultat prévisionnel	76
Tableau n°23	La capacité d'autofinancement (CAF)	77

Liste des tableaux

Tableau n°24	Elaboration du tableau des ressources et emplois de l'entreprise	78
Tableau n°25	calcul des cash-flows actualisées et cumulés	79
Tableau n°26	calcul des cash-flows actualisées et cumulés	81
Tableau n°27	Les garanties	81
Tableau n°28	Echéancier de remboursement du prêt	82

Liste des figures et schémas

1. Liste des figures

N° Figure	Intitulé de la figure	Page
Figure n°1	le cycle de vie d'un produit	41

2. Liste des schémas

N° schéma	Intitulé du schéma	page
Schéma n°1	Le rôle de la banque	07
Schéma n°2	le crédit d'exploitation	16
Schéma n°3	les types de crédit d'investissement	20
Schéma n°4	Le (FRNG) négatif	37
Schéma n°5	Le (FRNG) NUL	37
Schéma n°6	Le (FRNG) positif	38
Schéma n°7	organigramme générale de la BADR	58
Schéma n°8	l'organigramme de la BADR agence KHERRATA	62

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale..... 01

CHAPITRE I : Généralité sur les banque l'investissement et les crédits 03

Section 01 : Généralités sur les banques

1.1 Définition de la banque..... 03

1.2 Les différents types de banque 04

1.2.1. La banque centrale04

1.2.2. La banque de dépôt 04

1.2.3. La banque d'affaires 05

1.2.4. La banque universelle..... 05

1.2.5. Les banques d'investissement 05

1.3. Le rôle des banques..... 05

1.3.1. La banque trait de l'information 05

1.3.2. L'expertise de la banque en matière d'évaluation et suivi des risques..... 06

1.3.3. La banque et l'assurance de liquidité 06

1.3.3.1. Les dépôt bancaires 06

1.3.3.2. Les crédit bancaires..... 07

Section 02 : Notion générale sur l'investissement 07

2.1. Définition de l'investissement 07

2.1.1. Définition financière de l'investissement 08

2.1.2. Définition comptable de l'investissement..... 08

2.1.3. Définition économique de l'investissement 08

2.1.4. Définition gestionnaire de l'investissement	08
2.2. Classification des investissements.....	.08
2.2.1. La classification selon la nature	09
2.2.2. Classification selon l'objectif.....	09
2.2.3. Classification selon les durées.....	10
2.3. Les caractéristiques d'investissement	11
2.3.1. La capitale investie.....	11
2.3.2. Les recettes nettes (Cash-flows nets).....	11
2.3.3. La valeur résiduelle.....	11
2.3.4. La durée de vie de projet.....	11
2.4. Les objectifs d'un projet d'investissement.....	12
2.4.1. Les objectifs d'ordre stratégique.....	12
2.4.2. Les objectifs d'ordre opérationnel.....	12
Section 03 : La notion de crédit.....	12
3.1. Définition du crédit.....	13
3.2. Les différent type de crédit	13
3.2.1. Les crédit d'exploitation.....	13
3.2.1.1. Les crédit par caisse	13
3.2.1.2. Les crédit par signature	15
3.2.2. Les crédit d'investissement	16
3.2.2.1. Les crédit à moyen terme.....	17
3.2.2.2. Les crédit à long terme.....	18
3.2.2.3. Le crédit-bail (leasing)	18
3.2.2.3. Les objectifs d'un crédit d'investissement.....	19
3.2.3. Les crédit aux particuliers.....	20

3.2.3.1. Le crédit à la consommation.....	20
3.2.3.2. Le crédit immobilier.....	21
3.3. Les caractéristiques du crédit bancaire.....	21
3.3.1. La confiance.....	21
3.3.2. La durée	21
3.3.3. La promesse	21
Conclusion.....	22
Chapitre 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement.....	23
Section 01 : constitution d'un dossier d'un crédit d'investissement.....	23
1.1. Les pièces constitutives d'un dossier de crédit d'investissement	23
1.1.1. Les documents administratifs et juridiques.....	24
1.1.2. Les documents comptables et fiscaux.....	24
1.1.3. Les documents économique et financière.....	24
1.2. L'étude technico-économique du projet d'investissement.....	24
1.2.1. L'identification de promoteur.....	25
1.2.2. L'identification du projet.....	25
1.2.3. L'étude du marché.....	26
1.2.4. L'étude commerciale.....	26
1.2.5. L'étude technique du projet.....	27
1.3. Les moyens permettant la collecte d'information.....	27
1.3.1. Les différentes centrales de la banque d'Algérie.....	27
1.3.1.1. La centrale des impayés.....	27
1.3.1.2. La centrale du risque.....	27
1.3.1.3. La centrale des bilans.....	28
1.3.2. Le service de renseignements commerciaux.....	28
1.3.3. Les services de renseignements juridiques.....	28

1.3.3.1. Le conservatoire des hypothèques.....	28
1.3.3.2. La greffe du tribunal.....	28
Section 02 : analyse financière d'un crédit d'investissement	29
2.1. La rentabilité d'un crédit d'investissement.....	29
2.1.1. Les Soldes Intermédiaires De Gestion (SIG).....	29
2.1.1.1. Le chiffre d'affaire (CA).....	29
2.1.1.2. La marge commerciale ou la marge de production.....	29
2.1.1.3. La production de l'exercice (PE).....	30
2.1.1.4. La valeur ajoutée (VA).....	30
2.1.1.5. L'excédent brut d'exploitation (EBE).....	30
2.1.1.6. Résultat d'Exploitation (RE).....	31
2.1.1.7. Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI).....	31
2.1.1.8. Le Résultat Exceptionnel (RE).....	31
2.1.1.9. Le résultat Net (RN).....	32
2.1.2. La Capacité d'Autofinancement (CAF).....	32
2.1.3. Le calcul des ratios.....	34
2.1.3.1. Les ratios de rentabilités.....	34
2.1.3.2. Les ratios de solvabilités.....	34
2.2. La structure de financement.....	35
2.2.1. Les grandes significatives.....	35
2.2.1.1. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG).....	36
2.2.1.2. Le besoin de fond de roulement (BFR).....	38
2.2.1.3. La Trésorerie (TR).....	39
2.3. Analyse de la rentabilité d'un crédit d'investissement.....	40
2.3.1. Analyse de la rentabilité avant financement.....	40

2.3.1.1. La durée de vie d'un projet d'investissement.....	40
2.3.1.2. Les natures des flux.....	41
2.3.1.3. La comparaison des flux de trésorerie.....	42
2.4. Les critères de rentabilité d'un projet d'investissements.....	44
2.4.1. Le délai de récupération (DRA).....	44
2.4.2. La valeur actuelle nette (VAN).....	45
2.4.3. L'indice de profitabilité (IP).....	46
2.4.4. Taux de rentabilité interne (TRI).....	46
Section 03 : Les risques de crédit d'investissement et ses garanties.....	47
3.1. Les risque crédit d'investissement.....	47
3.1.1. Définition d'un risque crédit	47
3.2. Les défèrent types de risque crédit	47
3.2.1. Risque de non remboursement (contrepartie).....	47
3.2.2. Le risque d'immobilisation.....	47
3.2.3. Risque de change.....	48
3.2.4. Risque de taux d'intérêt.....	48
3.2.5. Risque de liquidité	48
3.3. Les garanties	48
3.3.1. Définition de garantie.....	48
3.3.2. Les différent type de garanties.....	49
3.3.2.1. Les garanties personnelles.....	49
3.3.2.2. Les garanties réelles.....	49
3.3.3. Les garanties complémentaires et assimilées	51
Conclusion.....	52

Chapitre 03 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la	
BADR 360.....	53
Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil.....	53
1.1.Présentation de la BADR.....	53
1.1.1. Historique de la BADR.....	54
1.2. Organisation de la BADR.....	55
1.2.1. La direction centrale.....	55
1.2.1.1. La direction générale	55
1.2.1.2. Les directions générales adjointes	55
1.2.2. Le réseau.....	56
1.3. Les missions et les objectifs de la BADR.....	56
1.3.1. Les missions de la BADR.....	56
1.3.2. Les objectifs de la BADR.....	57
1.4. Présentation de l'agence (360) de KHERRATA.....	59
1.4.1. L'organigramme de l'agence KHERRATA.....	60
1.4.1.1. La direction de l'agence.....	60
1.4.1.2. Le service secrétariat.....	60
1.4.1.3. Service clientèle.....	60
1.4.1.4. Guichets des dinars.....	60
1.4.1.5. Guichet de devise.....	60
1.4.1.6. La caisse.....	61
1.4.1.7. Le service de crédit.....	61
1.4.1.8. Le service juridique.....	61
1.4.1.9. Le service comptabilité.....	61
Section 02 : Le financement d'un crédit d'investissement par la BADR	
2.1. Le montage d'un dossier de crédit d'investissement	63
2.1.1. Identification du demandeur de crédit	63

2.1.2. Présentation du projet	63
2.1.3. Etude de marché	63
2.1.4. Etude technique	64
2.1.5. Liste détaillée et valorisée des investissements.....	65
2.2. Analyse de la situation financière de l'entreprise.....	66
2.2.1. Evaluation de la rentabilité de l'entreprise	66
2.2.1.1. Le reclassement des bilans financier de l'entreprise.....	66
2.2.1.2. Les solde Intermédiaires de Gestion (SIG).....	68
2.2.1.3. Présentation de la capacité d'Autofinancement	70
2.2.2. Les ratios de rentabilité	71
2.2.3. Les ratios de solvabilité.....	72
2.2.4. La structure de financement.....	73
2.2.4.1. Les grandeurs significatives.....	73
2.3. Analyse des critères d'évaluation du choix d'investissement.....	73
2.3.1. Analyse de la rentabilité financière	73
2.3.1.1. La structure d'investissement	74
2.3.1.2. Amortissement du matériel à acquérir.....	74
2.3.1.3. Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI).....	75
2.3.2. Détermination du chiffre d'affaire, les charges et BFR.....	75
2.3.2.1. Détermination du chiffre d'affaire annule et prévisionnel.....	75
2.3.2.2. Détermination des charges	75
2.3.2.3. Détermination du besoin de fond de roulement (BFR).....	76
2.3.3. Elaboration du TCR, CAF et cash-flow.....	76
2.3.3.1. Le tableau de compte de résultat (TCR).....	76
2.3.3.2. La capacité d'autofinancement (CAF).....	77
2.3.3.3. Ressources et emplois de l'entreprise.....	78
2.3.3.4. Elaboration du tableau des cash-flows.....	78
2.3.4. Calcul des critères de rentabilité.....	79

2.3.4.1. La valeur actuelle nette.....	79
2.3.4.2. L'indice de profitabilité (IP).....	79
2.3.4.3. Le délai de récupération du capital investi (DR).....	80
2.3.4.4. Taux de rentabilité interne (TRI).....	80
2.4. Les garanties.....	81
2.5. La décision finale.....	82
Conclusion	83
Conclusion générale	84
Bibliographie.....	85
Annexe	89
Liste des tableaux	90
Liste des figures et schémas	92

Résumé

Résumé :

La banque est un acteur majeur dans l'économie, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits, elle offre une panoplie de crédits aux entreprises ou aux particuliers. Cependant le risque est un facteur inhérent dans la vie bancaire, ne pouvant l'éliminer la banque essaye de le prémunir.

Il est évident alors que la banque enchaîne une étude approfondie concernant le demandeur de crédit en collectant toutes les informations nécessaires pour évaluer la rentabilité, la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ce qui va influencer la décision de la banque, soit à l'accord ou au refus de la demande de crédit.

Les mots clés : Crédit, Finance, Investissement, Risque, BADR.

Abstract:

The bank is a major player in the economy, its financial contribution allows the continuity of companies in difficulty during their life cycle. However, the risk is an inherent factor in the banking life, not being able to eliminate it the bank tries to protect it.

It is obvious then that the bank carries out an in-depth study concerning the applicant for credit by collecting all the information necessary to evaluate the profitability, the solvency and the capacity of repayment of the borrower who will influence the decision of the bank, either to the agreement or refusal of the credit application.

Key words: Credit, Finance, investment, risk, BADR.

البنك لاعب رئيسي في الاقتصاد هو يلعب دور الوسيط بين أصحاب رأس المال والائتمان من مقدمي الطلبات، ويقدم مجموعة من القروض للشركات أو الأفراد. ان الخطر عامل أصيل في الحياة المصرفية لا يمكن القضاء عليه لذلك البنك تحاول حراسته. من الواضح ان البنك تقوم بدراسة تتعلق بمقدم الطلب للحصول على الائتمان عن طريق جمع كافة المعلومات اللازمة لتقييم الربحية والملاءة المالية والقدرة على تسديد المقرض الذي سيؤثر على قرار المصرف الاتفاق أو رفض طلب على الائتمان.

الكلمات الرئيسية الائتمان التمويل الاستثمار المخاطر و بدر